



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Fiche n° 0	Avant propos
Fiche n° 1	Mémoire(s), identité des territoires et des populations
Fiche n° 2	Dispositifs et acteurs de la participation citoyenne
Fiche n° 3	Espaces publics et pilier social
Fiche n° 4	Coopérations économiques et développement des territoires
Fiche n° 5	Intégration des acteurs socioculturels
Fiche n° 6	Communication et sensibilisation

Ce document a été réalisé par :

L'ISIAT (Institut Supérieur d'Ingénieurs-Animateurs Territoriaux : Françoise LAFAILLE
Pascal TOZZI – Nicolas D'ANDREA – Abdourahman N'DIAY – Luc GREFFIER – Didier LAUGAA

Sous la direction de :

Isabelle LEROY-DUTILLEUL, responsable du groupe Ville Durable – CETE Sud-Ouest
et Marie-Reine GALLARD, chef de projet au groupe Ville Durable – CETE Sud-Ouest

Ont également participé :

Mireille BERGER, Marjorie BOBIS, Valérie ONDINA et Thierry Coulon



Fiche n° 0

Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Avant propos	p. 1
Le temps de la participation	p. 2
Les espaces de participation	p. 4
Conclusion	p. 6
Liste des fiches	p. 6
Petit rappel sur la notion de gouvernance	p. 8
Repérage de la notion de gouvernance dans les dossiers de l'appel à projets « EcoQuartier »	p. 9
Analyse des dossiers sous l'angle de l'évaluation et de la participation	p. 10

Avant propos

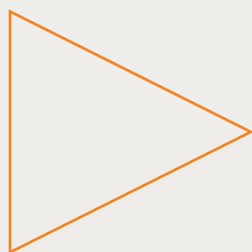
A l'échelle de la ville, la gouvernance désigne l'ensemble des rapports de pouvoir, des processus de mobilisation et de coordination d'acteurs - groupes sociaux et institutions - visant la réalisation de projets collectivement négociés pour un aménagement et un développement durables des territoires urbains. La gouvernance est souvent présentée comme initiatrice de nouvelles procédures de participation des citoyens, redonnant sa place au débat public sur des questions qui engagent les conditions de vie présentes et futures des habitants. Ainsi utilisé, le concept incite à mettre l'accent sur des formes de coordination mixte (verticale et horizontale) de l'action publique, sur une participation accrue des habitants, usagers et acteurs socioéconomiques pour réaliser des projets urbains durables. Au nom de ces principes, les projets d'écoquartiers attachent une importance toute particulière à la « bonne gouvernance » et donc à la concertation avec les habitants, nouvelle exigence sociale et démocratique à travers laquelle le citoyen revendique d'être entendu par les pouvoirs publics sur tout projet qui le concerne directement.

Le concept de « ville » comme celui d'«ÉcoQuartier» est considéré comme étant un système ouvert, au sein duquel se jouent plusieurs types d'interactions : d'une part, celles entre les acteurs économiques, sociaux et politiques ; d'autre part, celles entre les acteurs, le temps et l'espace dans lesquels ils évoluent. Dans la gestion de proximité promue par l'urbanisme durable, les variables temps et espace s'avèrent donc indissociables des dynamiques humaines et sociales. Cet ensemble d'interactions complexes sous-tend la plupart des dispositifs participatifs proposés dans le cadre de l'Appel à projets national ÉcoQuartiers 2009. Appréhendées comme transversales, les trois dimensions (temps/espace/humain) sont des axes communs aux fiches thématiques réalisées. Ces documents synthétisent des aspects participatifs tirés de l'analyse du corpus de l'Appel à projets. Partant des initiatives et expériences recensées, complémentaires les unes des autres, les fiches thématiques offrent des pistes de réflexions et de compréhension sur les processus de participation mis à l'œuvre dans les écoquartiers, objet de l'appel à projets 2009.

Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Les temps de la participation

La prise en compte des habitants par les porteurs de projets, en amont des opérations, est une des caractéristiques qui ressort des dossiers de l'Appel à projets EcoQuartiers. Aux phases du projet correspondent des moments spécifiques de la participation. La question d'une durabilité de la participation dans la phase post-opérationnelle du projet est en revanche sous-traitée, en dépit de son caractère fondamental. C'est la raison pour laquelle les fiches pédagogiques insistent sur cette dimension.



Temporalités participatives et phases du projet

L'engagement des parties-prenante par la concertation est souvent organisé en amont des opérations ÉcoQuartiers. Cela permet de garantir plus facilement l'appropriation collective du projet, son acceptabilité et sa mise en œuvre partenariale. Quel que soit l'acteur qui en a l'initiative, une participation intégrative au tout début du processus semble permettre aux participants plus ou moins organisés (résidents voisins, membres d'associations, acteurs socioculturels...) d'exprimer leurs besoins, de pointer certains dysfonctionnements et de mieux saisir les fonctionnements. L'évolution et l'adaptation du projet sont ainsi facilitées. Si elle ne résout pas tous les problèmes (voir par exemple le problème du « tiers-absent »), l'expression du citoyen, traduisant souvent une forme d'expertise, est susceptible d'enrichir dès le début la réflexion des élus et d'optimiser le projet d'écoquartier (*Fiche n°2 : dispositif et acteurs de la participation citoyenne*). Dans les phases qui mènent au quartier opérationnel et habitable, les citoyens peuvent être associés à travers plusieurs dispositifs ou actions d'information, de sensibilisation, de formation ou d'animation visant à une meilleure appropriation du cadre de vie futur, que l'on soit habitant ou riverain (*Fiches n°5 intégration des acteurs sociaux culturels et n°6 communication et sensibilisation*).

Enjeux d'une pérennisation de la participation

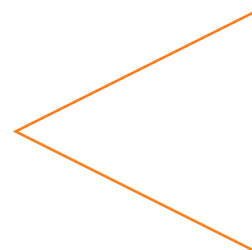
Si la participation est communément convoquée à l'appui des projets écoquartiers pour désamorcer les conflits latents, les porteurs du projet ne se soucient que trop peu de l'envisager au-delà de la livraison du quartier. Le paradoxe est d'autant plus patent que la gestion durable d'un ÉcoQuartier engage les habitants et les comportements sur un temps long. En ce sens, la participation doit être un processus qui ne s'arrête pas à la construction d'un espace ou d'un projet mais qui doit se perpétuer tout au long de la vie du quartier, lors des nouveaux aménagements ou changements d'usage, des réhabilitations, etc. Les fiches pédagogiques montrent qu'il s'agit de penser l'écoquartier comme un processus dynamique. La question de l'intégration optimale des populations temporaires ou des citoyennetés «éphémères» (non liées à une appartenance territoriale inscrite dans la durée) aux systèmes participatifs mérite d'être posée, ce afin de réduire les impacts négatifs d'une fluctuation trop forte de la participation (*Fiche n°2 : dispositif et participation citoyenne*). Outre la volonté initiale des acteurs, inscrire la participation sur le long terme passe par une lutte permanente contre les résistances, les lassitudes et l'usure des dispositifs. Se pose le problème de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation, qui concerne tous les acteurs et la pérennisation des comportements éco-citoyens, autant que l'animation du vivre-ensemble dans la vie et la coproduction continue du quartier durable. L'inscription temporelle de l'écoquartier ne peut se passer de temps d'apprentissages sociaux qui valent investissement du cadre de vie pour l'avenir, à condition que les acteurs en présence en assurent la permanence et la transmission (*Fiche n°6 communication et sensibilisation*).



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Ancrage dans le passé : l'évocation historique

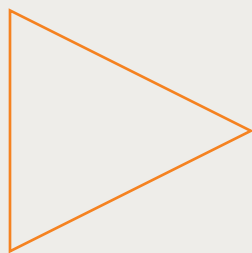
Plusieurs dossiers de l'Appel à projets montrent l'influence du poids de l'histoire dans le temps de la participation. Présentées dans une des fiches thématiques (*Fiche n°1 : mémoire identité des territoires et des populations*), diverses modalités de mobilisation de l'histoire d'un site peuvent contribuer à la mise en récit préliminaire ou concomitante de l'opération. Plutôt qu'une rupture et un bouleversement, on vise à une forme de continuation par la valorisation et la patrimonialisation du passé recomposé. Evidemment, la prégnance et le capital historiques ne sont pas équivalents selon qu'il s'agisse d'un projet de reconquête ou de réhabilitation. La friche est sollicitée et différenciée, à travers le projet écoquartier, au titre de son activité passée (industrielle, ferroviaire, portuaire, administrative, tertiaire, militaire, etc.). Cette forme « endormie » va à nouveau générer de l'urbanité et cet espace, s'il mobilise les populations, va devenir créateur de nouveaux rapports sociaux, passant à un statut de ressource. De la même manière, autour de certains quartiers, la participation des habitants peut se construire sur la mémoire des lieux et valoir travail sur l'identité, sur le lien social et les solidarités à travers une appropriation historique par les riverains ou les habitants passés ou futurs. Par exemple, un quartier de migrants - donc d'inscription de trajectoires individuelles ou collectives fortes - peut favoriser le dialogue intergénérationnel, les approches en termes de mixité ou d'interculturalité, autrement dit l'expérience d'un partage à pérenniser autour du projet d'écoquartier. Engager les habitants dans une réflexion sur la mémoire du quartier - et du quartier dans la ville - peut constituer un levier important pour favoriser la citoyenneté locale. Pour atteindre ses objectifs, cette démarche peut être opportunément accompagnée par des acteurs munis de connaissances et de savoir faire (acteurs sociaux, responsables associatifs, culturels et institutionnels, témoins, etc.).



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Les espaces de la participation

L'écoquartier est une portion d'espace et de territoire. La promotion des projets, si elle passe souvent par la mise en valeur des caractéristiques techniques des éco-constructions dont hérite l'habitat (HQE, basse consommation, etc.), fait la part belle aux espaces communs supports de la participation et du lien social. Polysémique, la notion d'espace public saisit tout à la fois les aspects d'accessibilité et de mobilités, de sociabilités, de gouvernance politique, d'usage et d'interactions sociales (collective, communautaire, individuelle...), de conception spatiale et architecturale des espaces, et enfin de temporalités d'usages et de formes d'appropriation sociales. Les espaces publics des écoquartiers ressortent comme multidimensionnels, croisant à la fois les aspects politico-institutionnels de la gouvernance urbaine et ceux sociaux ou économiques.



Espace public et dispositifs participatifs

L'état des lieux réalisé à partir du corpus des dossiers de l'appel à projets incite à considérer l'écoquartier comme une portion de territoire infra-urbain à partir duquel la participation s'envisage en interaction avec d'autres niveaux du projet urbain global (quartiers voisins, ville, intercommunalité, etc.). Au-delà des délimitations physiques et à travers la « bonne gouvernance » urbaine, l'écoquartier est aussi sollicité pour générer, entretenir ou renouveler l'espace public au sens d'espace immatériel où les membres d'une société - ici les populations concernées par le projet - sont amenés à confronter leurs arguments sur un sujet ou un projet d'aménagement d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus - ou tout au moins un langage partagé -. La fiche thématique « Dispositifs et acteurs citoyens de la participation » présente les enjeux de ce type de controverses publiques (*Fiche n°2*). A vérifier une fois le débat instauré, l'espace public rencontre des espaces physiques et des dispositifs participatifs qui sont mobilisés autour du projet : réunions publiques, comités ou conseils de quartiers, ateliers urbains, cafés citoyens, maison du projet, etc. A travers des modalités concrètes qui peuvent varier au sein d'une même municipalité, la participation des citoyens peut être d'origine descendante ou/et ascendante, se situer en amont ou en aval de la décision, être réglementée ou non, facultative ou obligatoire. La forme ascendante relève de l'initiative de la population le plus souvent à l'échelle du quartier (association de résidents, copropriétaires, etc.) tandis que la forme descendante émane des élus locaux qui promeuvent des structures de quartier : quelques dossiers de l'Appel à projets croisent les deux logiques de participation..

Espaces de socialisation et de sociabilités

Bon nombre de projets d'écoquartiers sont marqués par le souci d'élargir l'idée d'espace public - dans son acception cette fois urbanistique - à celle d'espace collectif porteur de nouvelles modalités de partage et de gouvernance de l'espace (*Fiche n°3 : espaces publics et pilier social*). Au passage, il ressort que, liée à la spatialité du projet, la participation n'aura ni les mêmes mobiles, ni les mêmes impacts, selon qu'elle est investie par les riverains sensibles aux nuisances ou par les futurs habitants de l'écoquartier préoccupés par leur bien-être. Quelquefois, les porteurs de projets laissent à ces derniers la possibilité de choisir la destination des espaces ou la nature des équipements collectifs qui feront leur cadre de vie. Cette « maîtrise d'usage » est un premier pas dans l'inscription spatiale et durable d'une participation citoyenne au cœur de l'écoquartier (*Fiches n°2 et n°3*). L'espace public devenu collectif peut alors offrir un cadre d'émergence des sociabilités citadines, un espace de vie commune négocié par ses usagers, marqué par des caractéristiques et des formes d'appropriation spécifiques : aménagements, jardins et espaces verts, ambiance, décorations, marchés, activités, terrasses, jeux, etc.



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Les équipements socioculturels occupent une place particulière dans la mesure où ils sont pôles d'activités et vecteurs de la promotion du vivre ensemble, de la solidarité et de l'identité du quartier (*Fiche n°5 : intégration des acteurs socioculturels*). Les équipements et espaces collectifs deviennent ici des espaces à forte « valeur sociale » ajoutée, des activateurs des dynamiques du quartier. Ils sont aussi espaces de socialisation, c'est-à-dire d'intégration, d'apprentissage ou de transmission des normes et de comportements conformes, parfois spécifiques aux écoquartiers - comme le respect des principes ou des comportements éco-citoyens - (*Fiche n°6*). Bien pensés et diversifiés, les espaces collectifs ont un rôle à jouer dans la construction d'une mixité sociale et intergénérationnelle, dans les dynamiques d'inclusion et de création du lien social censées faciliter la capacitation * (empowerment) de ceux qui pourraient être fragiles ou exclus. La participation rencontre ici les usages des espaces vécus collectivement et l'impératif de leur pérennisation.

Espaces d'intégration économique

Même si elles ne sont pas identifiées comme les cibles privilégiées du phénomène de participation (au même titre par exemple que les associations ou les habitants), les entreprises apparaissent néanmoins inévitablement concernées par la gouvernance des écoquartiers. Les innovations technologiques et sociétales attendues de la fabrique de la ville durable sont d'ailleurs souvent présentées comme indissociables d'une implantation territoriale de clusters ou pôles de compétitivité au sein desquels coopèrent plusieurs catégories d'acteurs, à la faveur d'une proximité géographique et relationnelle au profit du projet (*Fiche n°4 coopération économique et développement des territoires*). Or, la gouvernance renvoie effectivement, dans sa dimension spatiale, à la coordination et la participation d'acteurs y compris économiques, au travers de collaborations multiples (public-privé, entreprises-clients, etc.) voire de nouvelles règles de marché au bénéfice de l'opération ÉcoQuartier. L'idée est aussi de transformer l'utilisation, voire l'offre de matériaux de construction, afin d'aboutir à un impact positif tant sur l'environnement que sur l'économie locale. Cette démarche souvent initiée par le pouvoir politique, peut être acceptée et accompagnée par les populations locales déjà présentes, mais aussi encouragée par les nouveaux arrivants qui vont générer une nouvelle demande et la mise en place de nouveaux services économiques. L'écoquartier avec ses synergies économiques et sociales locales place la question de l'économie de proximité au cœur du projet urbain.

* *processus d'acquisition du pouvoir de décider son destin - empowerment*

Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Conclusion

A travers les écoquartiers et leur évolution, la participation dispose d'un espace moderne de citoyenneté et de responsabilité partagée. Cet espace, avant tout urbain et physique, est aussi générateur et support des rapports sociaux qui se déploient dans le temps. Fondamentalement, autour de l'implication des acteurs de la société civile (citoyens, habitants, associations, acteurs économiques, etc.), c'est bien l'articulation espace-temps-humain qui est en jeu dans les projets d'écoquartiers. La complexité d'un tel système d'interactions rend l'analyse des synergies difficile mais incontournable pour les décideurs. Les fiches thématiques réalisées reprennent, en les détaillant et en multipliant les éclairages, ces aspects pluridimensionnels de la participation. Elles tirent les enseignements de nombreux exemples concrets et de « bonnes pratiques » sur lesquels il est possible de s'appuyer pour élaborer des nouvelles modalités d'actions participatives dans la promotion des écoquartiers.

Fiches thématiques



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

L'appel à projets EcoQuartier organisé en 2009 par le M.E.D.T.L. a suscité 160 réponses de collectivités proposant des projets aux degrés d'avancement divers mais pour la plupart non terminés.

Le bilan de l'appel à projets fait apparaître que la notion de gouvernance mise en évidence lors du sommet de RIO comme 4ème pilier du Développement durable a été insuffisamment traitée et plus particulièrement tout ce qui concerne la participation citoyenne. D'où l'intérêt des fiches d'enseignements élaborées à la demande du M.E.D.T.L., Direction Générale de l'Aménagement, du logement et de la nature (DGALN) à partir de l'analyse des dossiers de l'appel à projets. En effet, si la notion est d'une manière générale peu abordée, certains dossiers apportent cependant de vraies avancées sur ce point.

Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Petit rappel sur la notion de gouvernance

Patrick LE GALES, politiste et sociologue, directeur de recherche du Centre d'études européennes de sciences po et professeur à sciences po, visiting professor au King's Collège de Londres, dans son ouvrage « Gouvernement et gouvernance des territoires » paru en 2006 définit la gouvernance comme :

« un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement »

ce qui se traduit concrètement par les principes suivants



Les pouvoirs publics
jouent un
rôle central



Les projets et les
décisions sont
négociés et
non imposées



La gouvernance
repose sur
le principe de
pluridisciplinarité



La gouvernance est le
fruit d'une
coordination plutôt
qu'effet d'une
hiérarchie

D'autre part Zaïr Kedadouche - chargé de Mission à l'Inspection Générale des Affaires Sociales dans son rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain à l'attention de Jean-Louis BORLOO en Avril 2003 parle « d'un ensemble d'actions organisées et finalisées dans le but d'associer les personnes les plus directement concernées à la conception et à la réalisation du projet »

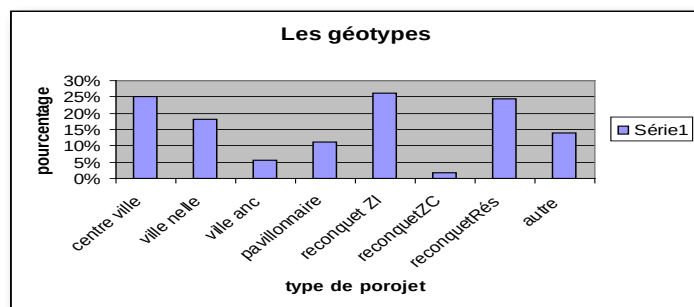
Cela sous entend l'implication indispensable du citoyen. Il est en effet le meilleur expert de son quotidien

Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Repérage de la notion de gouvernance dans les dossiers de l'appel à projets « EcoQuartier »

Le travail a consisté à repérer dans les dossiers de l'appel à projets :

- le degré et les formes d'implication des citoyens
- les formes, les acteurs, (usagers, riverains, associations etc...) et les étapes (conception, réalisation, exploitations...) de la gouvernance démocratique
- les coopérations entre la sphère publique, les entreprises privées, les usages et les experts.
- la communication (information, validation, clarté des relations)



Caractéristiques des projets définies à partir du corpus des 160 dossiers du concours 2009

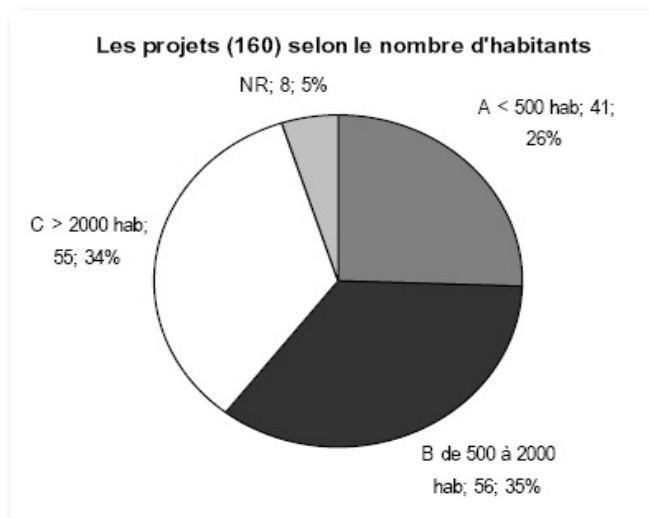
géotypes de l'appel à projets

On constate qu'il n'y a pas de géotype dominant. Cependant la notion de reconquête semble marquer le profil général des projets d'EcoQuartiers de l'appel à projets 2009



Taille des projets

La taille des projets peut s'appréhender en nombre de logements ou en nombre d'habitants. La seconde variable est la plus fréquemment codée. Comme on ne sait pas trop à quoi elle correspond en terme de calcul, on peut l'affiner en observant le nombre total de logements à construire ou à réhabiliter

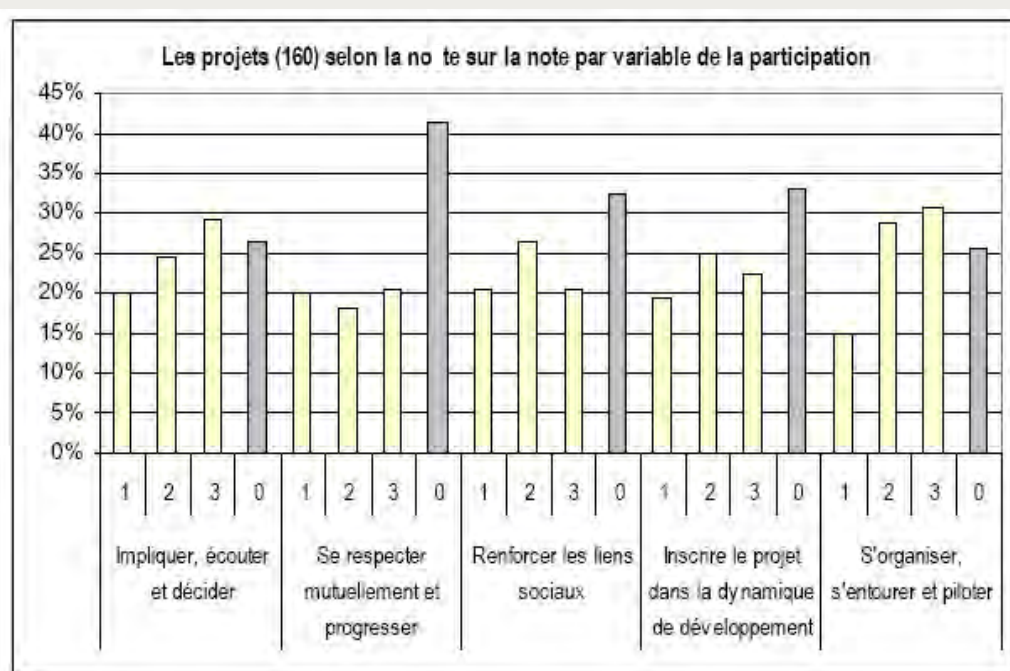
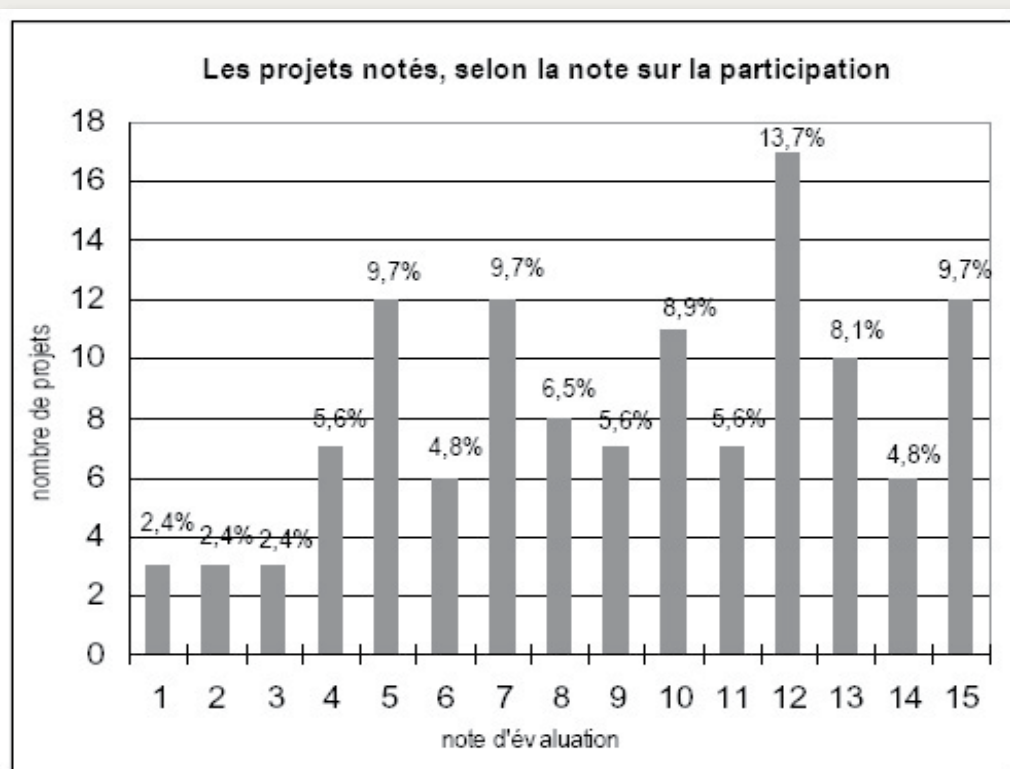


Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Analyse des dossiers sous l'angle de l'évaluation et de la participation

Le relevé des notes (maximum 3 étoiles) relatives aux cinq variables illustratives de la qualité de la participation indique une amplitude de 0 à 15. La note la plus basse est essentiellement liée au caractère incomplet ou non valide de certains dossiers : elle correspond à 22,5% des cas.

Hors projets notés 0, la médiane comme la moyenne sont sensiblement proches de la valeur 9. On peut considérer qu'à moins de 9, la note est inférieure à la moyenne. 1 projet sur 10 obtient la note maximale.



Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les ÉcoQuartiers

Stade d'avancement des projets et évaluation de la participation

Logiquement la note de participation est corrélée au degré d'avancement des projets. En phase opérationnelle 44% des projets obtiennent une excellente note, contre 25% en phase d'étude ou pré-opérationnelle. Les projets en phase amont sont plus souvent non renseignés (note 0) que ceux en phase pré-opérationnelle et rarement évalués moyens à bons (note de 9 à 11)

Phase	12 et +		de 9 à 11		- de la moyenne		N.R.		Total	
	effectif	part	effectif	part	effectif	part	effectif	part	effectif	part
Amont	14	25,5%	4	7,3%	21	38,2%	16	29,1%	55	100%
Pré opérationnel	14	24,1%	12	20,7%	21	36,2%	11	19,0%	58	100%
Opérationnel	12	44,4%	7	25,9%	4	14,8%	4	14,8%	27	100%
(Vide)	5	25,0%	2	10,0%	3	40,0%	5	25,0%	20	100%
Total	45	28,1%	25	15,6%	54	33,8%	36	22,5%	160	100%

Sélection des projets

Une analyse plus approfondie a été réalisée en identifiant les projets les mieux notés par sélection des variables. Cela nous a amené à retenir 45 projets à partir desquels les 6 fiches d'enseignement ont été élaborées.

Région	Dép.	Projet	Commune	Nombre de logements	Phase	Note	Commentaires
Limousin	23	Four à pain	Faux la Mont	- 50		15	
Lang Roussillon	30	La terrasse	Alés	500 à 999	Amont	15	
Bretagne	35	Zac de la Courrouze	Rennes	3000 et +	Opérationnel	15	
Rhône Alpes	38	Bouchayer/Viallet	Grenoble	500 à 999	Opérationnel	15	
Franc Comté	39	Cref du Bief	Lavars les St claud	50 à 249	Amont	15	
Pays Loire	44	Prairie au duc	Nantes	250 à 499	Opérationnel	15	
Pays Loire	44	La Vecquerie	St Nazaire	250 à 499	Préopérationnel	15	
Pays Loire	44	Zac de la Jacquère	Rézé	500 à 999	Amont	15	
Nord P.C.	59	L'Union	Roubaix	1000 à 2999	Opérationnel	15	
Haute Normandie	76	Ferme de Debruyne	Roncherolles	-50,00	Amont	15	10 Km Rouen
Ile de France	93	Gare de Pantin	Pantin	1000 à 2999	Amont	15	
Ile de France	93	Fluvial	ST. Denis	1000 à 2999	Amont	15	
PACA	6	Moulins Méridia	Nice	1000 à 2999	Amont	14	
Bretagne	29	Quartier gare	Pont l'Abbé	N.R.	Amont	14	Prémices action socio/culturelle
Rhône Alpes	38	Bastille	Fontaine	50 à 249	Opérationnel	14	Faible au final
Nord P.C.	59	Le Raquet	Douai	3000 et +	Préopérationnel	14	
Nord P.C.	62	Le Badoulet	Croizille	50 à 249	Préopérationnel	14	
Ile de France	91	Les docks de Ris	Ris Orangis	N.R.	Opérationnel	14	
Midi Pyrénées	31	Quartier Métro	Ramonville	250 à 499	Préopérationnel	13	
Midi Pyrénées	31	La Salade	Toulouse	250 à 499	Amont	13	Friche maraichère
Rhône Alpes	38	Blanche Monnier	Grenoble	50 à 249		13	Forte participation
Rhône Alpes	38	Zac de Bonne	Grenoble	500 à 999	Opérationnel	13	
Lorraine	54	Grand cœur	Nancy	500 à 999	Préopérationnel	13	
Ile de France	77	Le Bois des Granges	Claye Souilly	500 à 999	Préopérationnel	13	
Midi Pyrénées	81	Camp Countal	Le Sequestre	500 à 999	Préopérationnel	13	
Poitou Charente	86	Zac Mongorgues	Poitiers	500 à 999	Amont	13	
Poitou Charente	86	St. Cyprien	Poitiers	500 à 999	Préopérationnel	13	
Ile de France	93	Friches hospitalières	Neuilly sur marn	3000 et +	Préopérationnel	13	
Champ Arden	8	Manchester	Charleville Mézières	500 à 999	Amont	12	Meuse (zone inondable)
Limousin	19	Ecolot des Fages	Tulle	-50,00		12	
Midi Pyrénées	31	Andromède	Blagnac	3000 et +.	Opérationnel	12	
Midi Pyrénées	31	Vidailhan	Balma	500 à 999		12	
Aquitaine	33	Les Erables	Ambarès	50 à 249	Amont	12	
Bretagne	56	L'enclos du Port	Lorient	250 à 499	Amont	12	
Lorraine	57	Coteau de la seille	Metz	1000 à 2999	Préopérationnel	12	
Nord P.C.	59	Arras Europe	Lille	3000 et +	Préopérationnel	12	
Rhône Alpes	59	Confluence	Lyon	1000 à 2999	Opérationnel	12	
Alsace	67	Danube	Strasbourg	500 à 999	Opérationnel	12	
Rhône Alpes	74	Le château Rouge	Annemasse	250 à 499	Préopérationnel	12	
Ile de France	77	Montévrain	Montévrain	3000 et +	Opérationnel	12	
Poitou Char	86	Moulin Apparent	Poitiers	N.R.	Préopérationnel	12	
Ile de France	91	Bois Sauvage	Evry	N.R.	Opérationnel	12	
Ile de France	94	Les temps durables	Limel Brevannes	1000 à 2999	Préopérationnel	12	
Ile de France	95	Ponceau	Cergy	N.R.		12	
Dom	974	La réserve	Ste Marie	500 à 999	Amont	12	

Ce document a été réalisé par :

L'ISIAT (Institut Supérieur d'Ingénieurs-Animateurs Territoriaux : Françoise LAFAILLE
Pascal TOZZI – Nicolas D'ANDREA – Abdourahman N'DIAY – Luc GREFFIER – Didier LAUGAA

Sous la direction de :

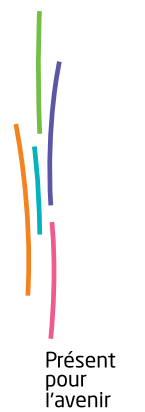
Isabelle LEROY-DUTILLEUL, responsable du groupe Ville Durable – CETE Sud-Ouest
et Marie-Reine GALLARD, chef de projet au groupe Ville Durable – CETE Sud-Ouest

Ont également participé :

Mireille BERGER, Marjorie BOBIS, Valérie ONDINA et Thierry Coulon

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





Fiche n° 1

mémoire(s), identité des territoires et des populations

Problématique	p. 1
Aborder l'histoire du lieu pour mieux la dépasser	p. 2
Utiliser le passé pour construire l'avenir	p. 3
Des éléments constitutifs de la mémoire du site	p. 4
Histoire du site et histoire du projet	p. 5
La dépollution entre respect de l'environnement et mémoire du lieu	p. 6
Dépollution (suite)	p. 7
Synthèse - Points-clefs	p. 8



Problématique

La démarche écoquartier, par son inscription dans le développement durable, se veut résolument tournée vers l'avenir. Elle prône des comportements modifiés mais également un vivre ensemble intégrant la diversité des populations que comptent les espaces considérés.

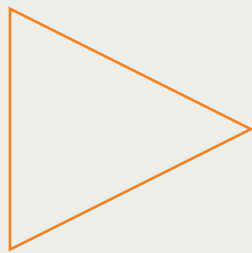
Par ailleurs, tout acte d'aménagement suppose un territoire. Ce territoire a une histoire, qui renvoie aux divers usages auxquels il a donné lieu. A ces usages sont associées des populations qui ont vécu sur ce territoire, des expériences - parfois multiples et contrastées - et en ont élaboré des représentations. Cette histoire du territoire participe à la fois de son identité et de celle des populations qui l'ont fréquenté, pour des raisons diverses, et l'ont, à leur manière, modelé.

Dès lors comment concilier passé, présent et futur dans un projet qui nécessite, plus qu'ailleurs peut-être, l'adhésion et l'appropriation du projet par les populations ? Comment utiliser le passé du site pour construire son avenir ? Comment considérer cette identité qui, plus qu'un frein, peut être un capital ?

L'objet de cette fiche est de présenter certains projets qui prennent en compte cette continuité à différents degrés - de ceux qui considèrent certains éléments, emblématiques mais isolés, pour en faire une modalité du projet à ceux qui utilisent le passé pour construire le présent du projet, voire l'avenir de l'écoquartier. Dans ce dernier cas, le passé constitue un atout et permet aux populations d'attribuer un sens aux changements qui bouleversent leur environnement, même s'il s'agit par la suite d'en négocier l'avenir.

Aborder l'histoire du lieu pour mieux la dépasser

L'histoire d'un quartier ou d'un lieu ne peut s'effacer d'un revers de main. Elle lui confère une identité. Si elle n'est pas abordée dans l'ensemble des projets, c'est parfois parce que ces lieux sont perçus comme des non-lieux ou bien parce qu'ils disposent d'une identité peu valorisante. Dans tous les cas, il semble préférable de connaître les différentes représentations que les populations peuvent en avoir afin d'identifier les acteurs de la concertation et lever certaines incompréhensions.



Lotissement forestier à Moyeuve Grande (57)

Cette ville en déclin démographique propose la réalisation d'un lotissement neuf en continuité de l'existant. Anciennement minière, elle doit désormais faire face aux risques d'éboulements liés à cette activité. Sans renier ce passé qui fonde la mémoire collective, elle a choisi de l'incarner dans un espace ludique de promenade. Par contre, le projet souhaite mettre en avant le caractère « rural » et vert du site à travers l'arboriculture, la plantation de fruitiers, l'imposition d'essences pour les haies et de toits végétalisés.

Le quartier de Manchester à Charleville-Mézière

De la même manière, cette ville veut enrayer les pertes démographiques, dépasser le fractionnement de l'espace communal en densifiant ce quartier et rééquilibrer le peuplement. Le maître d'ouvrage a opté pour le maintien d'anciennes gravières qui constituent la mémoire des activités de ce territoire et serviront de liaison entre la partie urbanisée et l'espace naturel. Cependant, un aspect important du projet réside dans la valorisation des espaces naturels (classement en ZNIEFF) par l'intermédiaire de l'aménagement des berges de la Meuse.



Secteur Fréquel Fontarabie à Paris (75)

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'histoire du quartier Réunion. Son histoire se retrouve dans le plan masse qui compose avec la particularité d'un espace fait de passages, d'impasses et d'anciens ateliers artisanaux. Mais une autre dimension de l'histoire est apparue lors des ateliers participatifs : celles des opérations d'urbanisme passées, considérées comme traumatisantes par les habitants mais aussi comme participant de la dégradation de leur cadre de vie. Il va sans dire que ces opérations constituent un socle sur lequel prend appui le projet puisqu'elles devront être dépassées.

Utiliser le passé pour construire l'avenir

S'il est de multiples outils mis en place pour conserver l'histoire du lieu en faisant appel à la mémoire collective (publication, films, expositions, etc.), une autre stratégie, consiste à prendre comme socle l'histoire du site pour aller de l'avant. Le site de l'Union : <http://www.lunion.org>, situé sur les communes de Roubaix-Tourcoing-Watrelos, allie des ambitions prospectives, un lourd passé industriel et une tradition d'innovation dans les démarches de développement local (Cf. L'alma gare).



Une friche industrielle à la mémoire ouvrière forte

Ancien lieu dit rural, le territoire de l'Union a accueilli, depuis les années 1860 et jusqu'à récemment, de nombreuses activités industrielles : textile, brasserie, pétrochimie, métallurgie, usine à gaz, structurées autour d'un canal créé pour les alimenter en eau et acheminé les produits. Si les structures industrielles ont fermé peu à peu, la mémoire ouvrière reste vivace et les anciens ouvriers des entreprises entendent s'exprimer sur le projet.

Une activité économique dans la continuité des activités passées

Le site de l'Union propose d'importantes réserves foncières ainsi qu'une situation géographique exceptionnelle. Il est donc attractif pour les entreprises qui participent à la mise en œuvre du projet notamment sous la forme d'AMO sur des sujets particuliers. Son slogan : « 3000 logements et 3000 emplois » souligne l'ambition du projet. Pour l'instant, il est pôle d'excellence économique de Lille métropole et s'emploie à développer deux filières : l'image, la culture, les médias et les textiles innovants, renouvelant dans ce dernier cas un secteur traditionnel (Cf : fiche n°4 : Renforcer les coopérations économiques...).

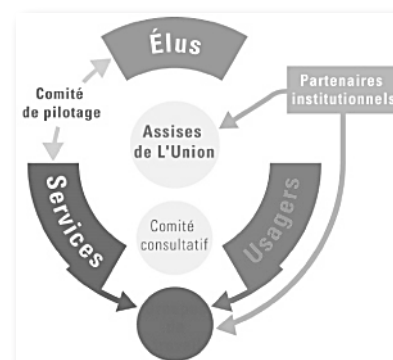


Des maisons années 30 auto réhabilitées

Situées à l'extrémité nord du site, dans le prolongement du secteur central, 30 des 54 maisons qui constituent l'îlot Stephenson devaient, à l'origine du projet de renouvellement urbain, être démolies. Les habitants, regroupés au sein de l'association «Rase pas mon quartier» se sont opposés à la disparition de ce patrimoine architectural. Cette mobilisation a incité l'aménageur et l'association d'architectes « Notre Atelier Commun », dirigée par Patrick Bouchain, à entreprendre une démarche innovante de «coproduction de logements ».

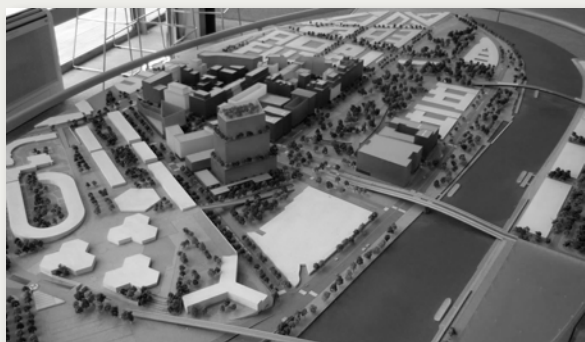
Une concertation envisagée dès l'origine du projet

Pour restructurer et redynamiser ce territoire, l'aménageur a développé une véritable philosophie de co-construction du projet. Conscient de l'importance du passé industriel du site, synonyme de savoir-faire et de fierté au travail, il souhaite conserver une « sensibilité aux activités passées » du site. Tous les publics qui seront amenés à s'y rencontrer, ou à y vivre ensemble : riverains, futurs habitants, entrepreneurs, intervenants associatifs, élus... sont sollicités dans le dispositif de concertation (Cf. Fiche n°2 : Dispositifs participatifs) mais aussi lors de manifestations festives, d'événements artistiques, de rencontres... qui, comme certains éléments du projet, rappellent l'histoire du site.



Des éléments constitutifs de la mémoire du site

Même si les territoires des projets ne sont que des friches ayant accueilli un camp militaire, des usines, un site hospitalier ou un dépôt ferroviaire, aujourd'hui désaffectés, souvent laissés à l'abandon, il n'en demeure pas moins qu'ils ont été dévolus à des usages plus valorisants. Ainsi, certains éléments matériels ou paysagers sont d'ailleurs dépositaires de la mémoire du lieu et des histoires de vie. Parallèlement, ils sont une opportunité pour ne pas altérer l'avenir puisqu'ils sont les dernières réserves foncières, qui permettent d'éviter l'étalement urbain. Entre passé et futur, ils jouissent donc d'un statut ambigu et appellent le maître d'ouvrage à ne pas ignorer le passé tout en construisant l'avenir.



ZAC Seguin-Rives de Seine (92)

Créée en janvier 2005, pour prolonger la concertation sur l'aménagement des anciens terrains Renault dans sa phase opérationnelle, la Commission de concertation, présidée par le maire de Boulogne-Billancourt, invite les associations, qui s'étaient manifestées en faveur ou contre le projet d'aménagement des anciens terrains Renault, à s'exprimer et tente de répondre à leurs préoccupations. Six thèmes ont été définis conjointement et seront discutés. La mémoire industrielle et sociale du site en fait partie, montrant ainsi l'importance de prendre en compte cet aspect dans les projets.

Adelshoffen à Schiltigheim (67)

La ville de Schiltigheim s'est développée à la fin du XIXe siècle autour des activités brassicoles et industrielles. Ces activités, aujourd'hui en déclin, offrent des possibilités de mutation qui représentent un atout pour un nouveau développement urbain durable. Elle pose «naturellement» la question des modalités de prise en compte de cette mémoire dont témoignent les friches, pour rebondir sur l'avenir. Si la commune exprime un fort désir de voir son identité reconnue et préservée, il n'en demeure pas moins qu'elle développe son projet de ville. Dès lors, quels éléments du passé sont à conserver, à décliner, à effacer ?



Friche militaire de la Courrouze (35)

Le projet se situe entre Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, sur une ancienne friche militaire et industrielle. Parfois peu d'éléments sont disponibles dans les dossiers mais apparaissent au fil des discours, des évocations nostalgiques d'expériences vécues à l'ombre du mur qui ceint le terrain militaire, qui scande la ville et peuple les imaginaires et les souvenirs d'enfance. Détruire cet immense linéaire déstructure l'espace vécu et pose la question de la conservation- même partielle- de ces supports de mémoire. Entre muséification et oubli, quelles possibilités s'offrent au maître d'ouvrage ?

Histoire du site et histoire du projet

Parfois présentés comme des éléments clefs de l'histoire de la ville (cf. quartier des terrasses à Alès), les projets d'aménagement ignorent parfois qu'ils contribuent à l'histoire d'un territoire. Cette histoire est un tremplin permettant aux populations de s'engager dans le projet. La démarche écoquartier nécessite donc la prise en compte de deux types de mémoire: l'une liée aux activités passées, dont il reste parfois des traces ou des résidus, l'autre à l'opération elle-même, afin d'inclure ces populations dans le projet.

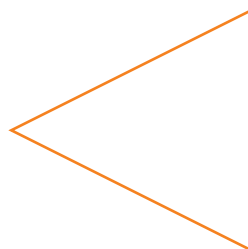


ZAC Bouchayer-Viallet à Grenoble (38)

Ancienne friche industrielle, ce projet a choisi de traiter la performance énergétique de bureaux et le traitement des déchets. Peut-être un peu plus qu'ailleurs, la réussite du projet est soumise à l'adhésion des populations, raison pour laquelle la gouvernance y est une ambition. Dans cette perspective, les associations localisées dans l'ex-usine CEMOI ont été maintenues sur les lieux qu'elles occupaient avant le projet et qu'un travail sur la mémoire du site a été réalisé par les habitants et les institutions culturelles. Site officiel de l'Association des Entreprises du CEMOI : <http://www.centrecemoi.org>

Les Pins à Mérignac (33)

Un travail de mémoire à destination des habitants de la cité est réalisé conjointement à la mise en oeuvre du projet. Les actions traditionnelles comme les fêtes de quartier, les sorties découvertes, ou l'ouvrage sur le passé ouvrier du quartier sont assorties d'opérations plus originales, comme cet atelier graff, organisé par le centre d'animation Cap Léo. Prétextes à des moments pour faire ensemble, ils sont le prélude au vivre ensemble structurant la démarche éco quartier.



Les Brichères à Auxerre (89)

Toutes les étapes importantes de cette opération ont été ponctuées par des manifestations publiques et festives, des débats, des interventions du centre de loisirs ou de l'école traitant de thèmes particuliers, tels que l'archéologie. Un film, retraçant l'histoire et la relation des habitants au projet est réalisé, par chapitre, tous les ans, depuis le début de l'opération jusqu'à son achèvement, par une productrice spécialisée et sera remis aux anciens et aux nouveaux habitants. Il constituera la mémoire du travail collectif des toutes ces années de préparation, de chantier et de réalisation.

Exemple de réalisation :

http://www.dailymotion.com/video/x2f2tt_les-3-tours-des-bricheres-auxerre_news

La dépollution, entre respect de l'environnement et mémoire du lieu

Bien que beaucoup de projets soient implantés sur d'anciennes friches, d'origine industrielle ou autre, peu de dossiers abordent la question de leur pollution et les modalités de leur dépollution. Cette dernière opération, délicate d'un point de vue technique, et présentée comme tel, comporte également des aspects symboliques. Elle concerne des éléments essentiels du cadre de vie comme les sols, l'eau, l'air et renvoie, souvent de manière négative, aux activités passées. Etape essentielle du projet, elle préfigure les tensions existantes entre passé et avenir, entre nouveaux et anciens occupants, entre pollution et respect de l'environnement.

Union à Roubaix-Tourcoing-Watrelos (59)

Le « projet de territoire » dont ce site de 80 ha a fait l'objet, a d'emblée proposé de gérer parallèlement la dépollution des friches industrielles et l'aménagement de l'éco-quartier (respect de l'environnement). Il fait partie des sites ateliers de dépollution qui réunissent tous les acteurs de la dépollution – du chercheur à l'entrepreneur. Cependant, la pollution, par ses multiples aspects négatifs, reste difficile à aborder pour les anciens salariés des entreprises incriminées.



Concours du plus beau torchon : un thème a fait couler beaucoup d'encre

Antoine Liebaert, un étudiant de l'ERSEP, a gagné le concours du plus beau torchon organisé par la SEM Ville Renouvelée, en présence de la conservatrice et le directeur du Musée « La Piscine » de Roubaix. Son dessin sur torchon à l'encre de couleur, représentait « Monsieur Friche emmené par Madame Modernité Triomphante vers des cieux plus radieux... »

La dépollution...



Ecoquartier de La Courrouze à Rennes (35)

Sur une zone de 115 hectares, l'aménagement de l'écoquartier a nécessité une étape de dépollution tant industrielle que pyrotechnique. De cette opération, il reste un merlon paysager et antibruit qui se situe le long de la rocade, dans lequel sont confinées les 10 500 tonnes restantes, après évacuation d'une partie des terres polluées par les activités d'une usine d'armement. Traitée comme une opération technique, cette opération est peu visible sur le site :

<http://www.lacourrouze.fr>

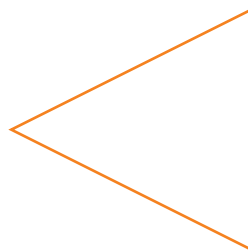
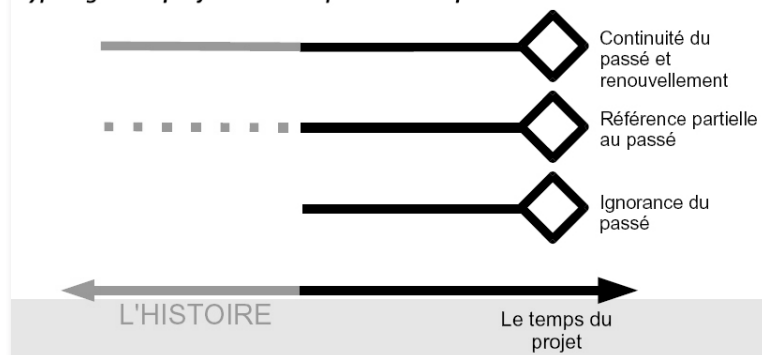
ZAC écocité-canal de l'Ourcq de Bobigny (93)

Sur ce site particulier, situé à proximité du canal de l'Ourcq et ayant accueilli des industries, la dépollution concerne à la fois les sols et la nappe phréatique. Considéré comme un enjeu majeur et un préalable à tout projet, le site est présenté comme l'héritier d'une histoire industrielle et comme un cadre géographique et géologique spécifique. Pour l'instant, cette dépollution, désirant favoriser des techniques in situ et biologiques, conditionne l'avancée du projet. Cependant, la communication autour de cet aspect est très peu présente.



Synthèse

Typologie des projets selon la prise en compte de l'histoire du lieu



Points clés

- ▶ Prendre en compte la rupture de sens occasionnée par le projet
- ▶ Se souvenir que les individus agissent en fonction des conceptions qu'ils ont d'un phénomène ou d'un territoire
- ▶ Prendre appui sur l'histoire du site pour construire le projet (tant d'un point de vue environnemental, social qu'économique)
- ▶ Repérer les éléments forts de cette histoire par la concertation
- ▶ Considérer que les expériences que les populations ont du territoire sont multiples et peuvent avoir été compliquées (fermeture de sites industriels par exemple)
- ▶ Aborder les éléments du projet dans leurs multiples facettes, notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans la passé (dépollution)

Références bibliographiques

Leresche J.-P. et Audétat M., *Les multiples visages de la participation dans le développement urbain durable*, Urbia, n°3, 2006, pp. 1-10.

Mazade O., *La reconversion des hommes et des territoires*. Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2010.

Monjaret A. (dir.), «Fermetures : crises et reprises», *Ethnologie française*, 2005, octobre n°4.

Raffin F., *Friches industrielles. Un monde culturel européen en mutation*. Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2007.

Tornatore J.-L., « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement des restes industriels ». *L'Homme*, 170, 2004. pp. 79-116.

Photos - Banque d'images dossiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 et Internet

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Duttilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

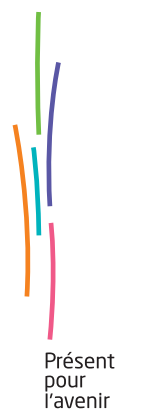
Françoise Lafaille - ISIA Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





Fiche n° 2

Dispositifs et acteurs de la participation citoyenne

Problématique	p. 1
Une pluralité de dispositifs concernés	p. 2
Dispositifs participatifs et légitimité du projet	p. 3
Désamorcer les freins à la participation	p. 4
Des dispositifs pour une gestion durable	p. 6



Problématique

L'implication des populations dans la gestion de leur environnement est un point fort de la déclaration de Rio de 1992, liée au concept de développement durable. Se référant à ce dernier, devenu une donnée incontournable de l'action publique, la plupart des projets d'urbanisme accordent une importance particulière aux principes de bonne gouvernance et de participation des habitants. En France, la tendance a été encouragée par la « Loi du 27 février 2002 » relative à la démocratie de proximité, insistant sur la « participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement et d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ».

Plus qu'ailleurs la concertation est une injonction et un principe fondateur quand il s'agit de produire des quartiers durables - ou « écoquartiers ». Dans cette démarche, la qualité du processus d'élaboration va de pair avec la capacité d'y associer les habitants. Celle-ci devient un argument dans la valorisation des opérations et un critère évoqué pour les différencier des quartiers « classiques ».

La participation doit se concrétiser par l'utilisation ou la mise en place de dispositifs devant permettre aux populations concernées de se saisir du projet aux différentes phases, depuis l'élaboration jusqu'à la gestion durable du cadre de vie. Dans cette perspective et avec une attention spécifique accordée au « pilier social » des projets, l'exigence participative a été prise en compte dans l'évaluation des dossiers de candidatures lors de l'appel à projets national EcoQuartiers. S'il ressort du corpus analysé qu'une pluralité de dispositifs sont effectivement activés (conseils de quartiers, comités, ateliers, représentation associative, etc.), la mise en place de la participation reste complexe, à la fois incontournable et fragile.

Dispositifs et acteurs de la participation citoyenne

Une pluralité de dispositifs concernés par l'écoquartier

Les dispositifs participatifs susceptibles de saisir des opérations écoquartiers sont nombreux. Leur activation varie en fonction de l'origine et de la composition, du recrutement des acteurs et des intérêts, des contextes, des procédures, des périmètres d'action et des finalités, etc. Dans le spectre des organisations mobilisables, les conseils de quartiers et les associations d'habitants occupent une place importante et cohabitent avec d'autres modalités visant à renforcer la saisie du projet par les habitants, la proximité et le dialogue entre les acteurs.

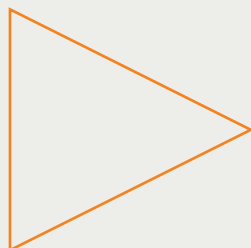
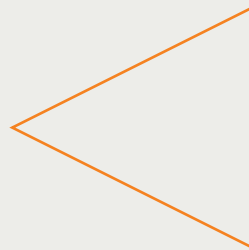


L'investissement des conseils de quartiers

Les conseils de quartier sont institués par le conseil municipal. Composés d'élus municipaux, de représentants des différents acteurs et des associations d'habitants, ils jouent un rôle consultatif notamment en matière de politique de la ville. La formule leur confère un rôle de proposition, tout en les associant aux décisions dans un esprit de concertation qui sied aux opérations d'urbanisme durable. Mobilisés autour des écoquartiers, les conseils sont sollicités pour un projet qui est de leur ressort géographique ou lors de concertations relatives à un aménagement riverain. Généralement préexistants et sollicités en amont des projets, ils sont aussi pensés comme des instances à mettre en place pour animer le futur quartier, dès la phase opérationnelle et à condition que l'échelle démographique/géographique du projet le permette. Plusieurs évaluateurs des dossiers de l'appel à projets regrettent la sous-utilisation ou l'absence d'implication véritable de ces entités pourtant emblématiques de la coproduction territoriale.

La place centrale des associations d'habitants

Les associations traduisent l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et sont au cœur de la concertation. Elles traduisent le « quartier vécu » : sportives, d'habitants, de locataires, d'usager, culturelles, de commerçants, de personnes âgées ou autres, elles se saisissent des projets écoquartiers chacune à leur manière, en fonction de leurs intérêts, trouvant dans l'opération d'aménagement de nouvelles causes et opportunités. Les associations d'habitants sont présentes dans la quasi-totalité des dossiers de l'appel à projets, que leur création soit antérieure ou inhérente au projet. Elles sont à l'origine d'ateliers, de manifestations et d'actions de sensibilisation primordiales dans la préservation et l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier, qu'il soit environnemental ou social. Les comités de quartiers traduisent souvent cette implication associative autour des projets d'écoquartiers : ils ressortent en cadre privilégié de la concertation, entre les habitants, les associations, les entreprises, la municipalité et autres intervenants.



Des déclinaisons participatives à géométrie variable

Dans la mise en œuvre de la concertation, les parties-prenantes s'appuient sur des instances à géométrie variable. Les projets de construction, de labellisation ou de réhabilitation liés à l'habitat durable sont propices à la génération ou à l'investissement des lieux de participation aussi divers que des forums, des groupes de travail inter-associatifs, des commissions de concertation, mais aussi divers comités consultatifs - généralistes ou thématiques - qui regroupent les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. On peut aussi mentionner des expériences basées sur le modèle de l'atelier public d'urbanisme. Ce type de dispositif qui se veut un « carrefour de la concertation » a pour but la coopération entre les élus, les secteurs privé et associatif, autour de thèmes d'action et de réflexion liés à la production et à la gestion de l'écoquartier. L'objectif est de combiner aide à la décision publique, apprentissage coopératif et médiation, à travers différents types de commissions ouvertes et d'animations à caractère à la fois urbanistique et culturel.

Dispositifs et acteurs de la participation citoyenne

Dispositifs participatifs et légitimité du projet

La bonne gouvernance du projet écoquartier implique de répondre au mieux aux attentes respectives et de travailler à l'acceptabilité sociétale du projet. On attend de l'association des citoyens et des multiples procédures d'organisation de la participation qu'elles accroissent la légitimité et la qualité du projet, tout en renforçant la démocratie locale. La question est celle d'une véritable coproduction, dès l'amont de l'opération, visant à responsabiliser les parties prenantes et à ancrer le processus en profondeur afin de réduire les risques de conflit a posteriori.

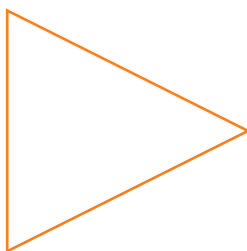
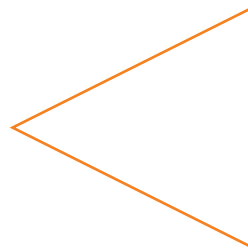


L'impératif participatif en amont du projet

Les dispositifs participatifs présentés constituent des relais dans la mise en oeuvre d'un aménagement durable : en engageant en amont des parties-prenantes d'un projet, on travaille à l'appropriation collective et la mise en oeuvre partenariale du projet écoquartier. Certains projets de l'appel à projets montrent que les participants (résidents voisins, membres d'associations...) sont encouragés à exprimer leurs besoins et leurs craintes éventuelles : les lieux de participation semblent propices à la confrontation des différentes visions de l'écoquartier, à la pédagogie et à l'explication du projet, ce qui facilite son adaptation et son acceptation par le public. La concertation d'amont est couplée à d'autres leviers (enquêtes, diagnostic...) visant à dépasser les clivages, à convaincre les réfractaires et à s'assurer l'adhésion des habitants. Il ressort que la volonté de travailler avec les habitants doit être réelle et dépasser la simple consultation indicative, tout en fournissant les éléments d'une compréhension des modalités de décision, des contraintes techniques, financières et temporelles et de la hiérarchisation des priorités par les porteurs de projet.

La réduction des conflits autour du projet

Le nombre et la mobilisation des dispositifs participatifs recensés dans le corpus EcoQuartiers ressortent souvent comme proportionnels au risque de conflit que fait naître le projet : la participation devient le moyen de réduire la conflictualité avec - ou entre - les populations riveraines. En effet, un projet d'écoquartier peut cristalliser plusieurs types de conflits publics : liés à des incertitudes (craintes quant aux impacts potentiels de l'aménagement sur le cadre de vie), « substantiels » (désaccord de la population sur la nature, voire l'intérêt, de la réalisation de l'écoquartier), de procédure (remise en cause des procédures de participation de la population voire des modalités de la décision administrative en général), « structurels » (contestation par les habitants du monopole de la légitimité technico-politique). Afin d'éviter une dynamique conflictuelle, les réponses sont recherchées dans la négociation, la coopération et l'ouverture à une large participation laissant s'exprimer l'écoquartier « vécu » et croître la « légitimité de proximité » du projet.



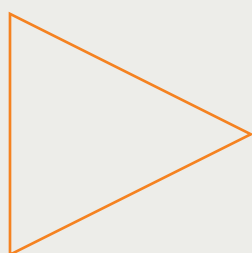
L'adaptation nécessaire aux types d'opérations

Un postulat des écoquartiers est qu'une application volontaire du développement durable par les habitants permet de mieux utiliser les solutions techniques proposées par les concepteurs. Les dispositifs participatifs jouent ici un rôle important qui diffère selon que le projet s'appuie sur des interlocuteurs déjà en place (réhabilitation), ou qu'il se développe dans une zone inhabitée. Dans ce cas, la prise en compte des attentes des habitants est plus complexe et les modalités participatives doivent s'adapter au projet.

Dispositifs et acteurs de la participation citoyenne

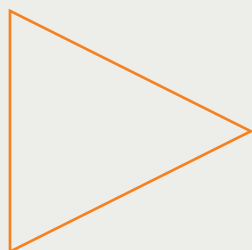
Des dispositifs pour une gestion durable du quartier

La réussite d'un projet écoquartier passe par la mise en oeuvre de modes de gestion durables qui sont souvent élaborés lors de la phase de conception des projets : dès l'aval, il s'agit d'associer concrètement la population à la gestion de son cadre de vie sur le long terme. Pour cela, les dispositifs recensés peuvent permettre - à condition de les pérenniser - d'encourager, de valoriser les participations volontaires de la population qui consolideront les comportements des résidents et contribueront à la durabilité du développement du quartier.



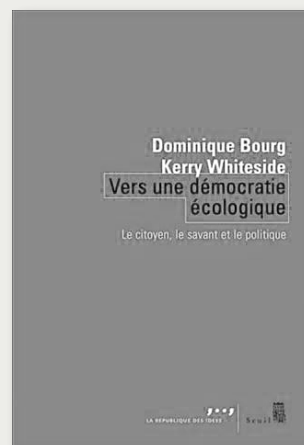
La durabilité à travers la maîtrise d'usage

La « maîtrise d'usage » née de la volonté des habitants, citoyens, usagers de se situer au coeur du processus d'élaboration du projet, aux côtés des maîtres d'ouvrage et d'oeuvre. Les Conseils de Quartier sont souvent le cadre privilégié et incitatif de cette démarche. Il s'agit non pas de se substituer aux décideurs mais de permettre aux populations de formuler et formaliser, sur un temps long, leurs attentes, leurs besoins ou leurs réticences. Les effets attendus sont multiples: appropriation des écoquartiers par leurs usagers, maîtrise du coût global grâce à une meilleure définition des attentes, continuation de l'investissement des habitants après leur aménagement. Parmi les pratiques qui ressortent des dossiers de l'appel à projets, une tendance est d'associer les habitants à la conception de leur quartier, plus particulièrement quand il s'agit de définir les fonctions des différents espaces collectifs (équipements, jardins, etc.). Cette implication procède de la coproduction de l'écoquartier et favorise souvent une utilisation plus large et une animation plus durable des lieux.



Le développement d'une expertise citoyenne

Une fois les dispositifs participatifs convoqués à l'appui d'un projet écoquartier, le risque est de ne pas dépasser le stade formel ou de ne pas approfondir l'expérience participative. Or, la participation peut enrichir la réflexion et contribuer à l'optimisation d'un projet dans la durée. Cela passe par la production d'une expertise locale, qui va avoir un impact sur la gestion à long terme. Que les savoirs soient déjà présents au sein des parties-prenantes citoyennes ou qu'ils se construisent collectivement, à travers le suivi et avec les experts du projet, le partage pédagogique des connaissances peut créer une synergie favorable à l'appropriation durable de l'écoquartier : les organes de participation créent des lieux propices à ces échanges. A travers les exercices de concertation, se nouent des articulations entre savoirs experts et savoirs profanes des usagers, plaçant la connaissance au coeur de la gestion de l'écoquartier. Idéalement le quartier durable devient un espace d'apprentissage, porteur d'innovations sociales et porté par une démarche participative pérenne.

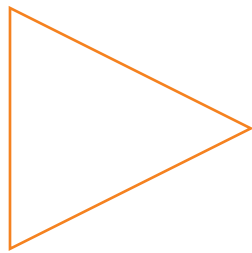


Pour une animation du quartier sur le long terme

La pédagogie du projet, pendant et après élaboration, participe à la construction d'une culture locale commune qui constitue un prérequis dans la mise en oeuvre et l'appropriation dans le temps des composantes du développement durable à l'échelle de l'écoquartier. Cependant, on constate que la mobilisation des habitants s'use avec le temps et les changements de populations (déménagements, nouveaux arrivants, etc.) : les principes fondateurs du quartier sont moins cultivés, le soin porté aux espaces extérieurs et leur investissement n'est plus le même, etc. Il apparaît donc important d'assurer un suivi régulier des écoquartiers afin de préserver la qualité de vie des habitants, des aménagements et des usages. La volonté politique est ici déterminante, associée à l'implication des travailleurs sociaux ou d'animateurs. Ceux-ci vont contribuer à l'apprentissage et la mise en oeuvre constante des bonnes pratiques (Cf. fiche n°5 « Intégration des acteurs socioculturels »), au « vivre ensemble », au maintien du lien social et à la durabilité des sociabilités de l'écoquartier.

Désamorcer les freins à la participation au sein des dispositifs

Selon les contextes, les dispositifs participatifs mobilisables autour des projets d'éco-quartiers peuvent hériter d'une double tendance contradictoire : d'une part, un désir de participation très fort et le plus en amont possible ; d'autre part, une forme de désinvestissement. Le travail constant des parties prenantes, qui vise à établir durablement la prise en charge de leur cadre de vie par les habitants, se trouve souvent confronté aux zones d'incertitudes et aux ambiguïtés de la participation.

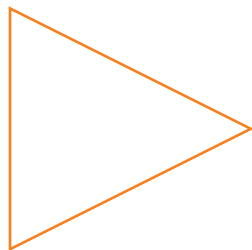
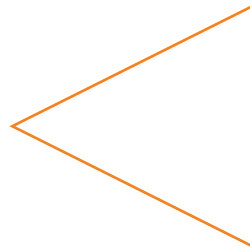


Concurrence et inflation des formes participatives

Les dispositifs participatifs sont encore sous-utilisés par les élus locaux qui les perçoivent en concurrents de la légitimité représentative. Or, sans volonté politique, il est difficile de mettre en place une réelle participation des habitants au processus du projet. Par ailleurs, les espaces où la participation s'exerce sont de plus en plus nombreux et les formes de plus en plus diversifiées. Au gré des projets et des contextes, de nouvelles entités se créent et se superposent. Ces chevauchements, parfois porteurs d'innovations et de coopérations, donnent lieu à des participations croisées (ex.: les habitants d'une association de locataires se retrouvent dans différents collèges du conseil de quartier) mais aussi à des concurrences féroces autour des projets d'écoquartiers (ex.: un Comité de quartier porteur d'intérêts spécifiques confisque la représentation des habitants). Cette inflation et ces tensions peuvent parasiter le déploiement d'une participation durable autour du quartier.

Le paradoxe du « tiers-absent »

Plusieurs projets d'écoquartiers sont des opérations de reconquête de friches. La participation afférente rencontre une limite importante : elle se fait sans les habitants concernés par le futur quartier. Ces derniers sont des « tiers-absents » au projet, exclus de fait du processus de concertation. Il y a un risque de légitimation d'une situation inéquitable ou de mise en place d'un projet inefficace quant aux objectifs fixés (pratiques durables, etc.). Par ailleurs, la méfiance à l'égard d'un écoquartier impacte le projet, entraînant la mobilisation de riverains plus soucieux de réduire les nuisances sur leur cadre de vie que de penser le bien-être des futurs arrivants. Pour éviter ce type de confiscation, il apparaît nécessaire de penser des dispositifs participatifs incluant les habitants au fur et à mesure de leur arrivée, de laisser des interstices dans le projet que les occupants pourront investir (choix de la destination des espaces collectifs, etc.) et de penser un accompagnement permanent favorisant l'accueil et l'intégration des nouvelles populations.



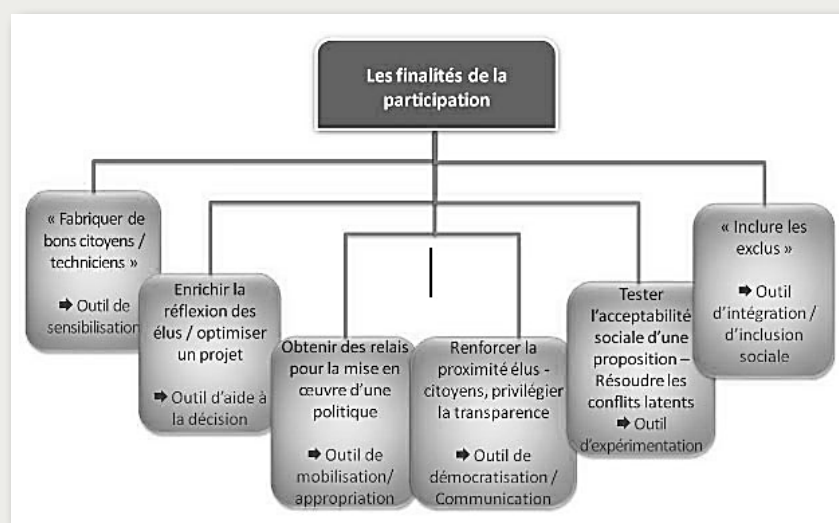
Les risques de désertion et d'« enfermement »

Outre le risque d'essoufflement « naturel », les dispositifs participatifs ne fonctionnent efficacement que si les citoyens ont l'impression que leurs avis et suggestions sont pris en considération. Lutter contre l'écueil de l'« inefficacité perçue » demande une vigilance de la part des décideurs. Par ailleurs, l'un des enjeux de la concertation est d'arriver à dépasser le cercle de proximité, les seules préoccupations riveraines - voire identitaires - et le risque d'enfermement de la problématique écoquartier : éviter la déconnexion par rapport au projet urbain global et à d'autres instances de démocratie locale disponibles est un point important. Des associations d'habitants peinent par exemple à dépasser le périmètre des conseils de quartiers et à mobiliser plus largement la population des quartiers voisins, voire de la ville, autour d'un écoquartier. Il semble fondamental de favoriser la durabilité du projet grâce à son insertion dans des dynamiques plus larges : les interactions participatives sont alors envisageables dans une perspective multi-scalaire.

Synthèse

La transposition de la durabilité au quartier suggère que les habitants puissent être partie-prenante au projet en association avec les autres acteurs. À côté du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, les multiples dispositifs participatifs ouvrent la voie à une implication des populations, à une expertise citoyenne et à une maîtrise d'usage du cadre de vie proposé. Idéalement, les lieux de concertations, plus ou moins institutionnalisés aux différentes étapes du projet, sont propices à la coproduction du quartier et chaque partie en présence peut en tirer bénéfice : source de légitimation pour les uns et d'appropriation pour les autres. La préoccupation des candidats à l'appel à projets national EcoQuartiers à argumenter en ce sens semblent manifester un intérêt certain pour la participation et ses finalités telles que présentées dans le schéma ci-dessous :

Source : www.reseau-aldea.com



Les intérêts réciproques idéalement trouvés dans l'intégration des populations au processus de production d'un écoquartier n'empêchent ni les difficultés et ambiguïtés dans sa mise en œuvre, ni le risque d'inflation ou d'usure des dispositifs de concertation. Ainsi, le point crucial est celui de la pérennisation de la participation, seul gage d'une durabilité dans la gestion, l'appropriation et l'animation du quartier par ses habitants. Dans cette perspective, les décideurs et les représentants de la société civile ont à faire preuve d'imagination procédurale et de détermination à irriguer les dispositifs par des dynamiques bottom-up, ce afin d'éviter qu'une routinisation dommageable des processus ne transforme l'écoquartier en coquille « socialement vide. »

Références bibliographiques

Dominique Bourg Kerry Whiteside - *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique* - 2010.
Patrick Le Gales - *Gouvernement et Gouvernance des territoires* - 2006.

Photos - Banque d'images dossiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 et Internet

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Dutilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

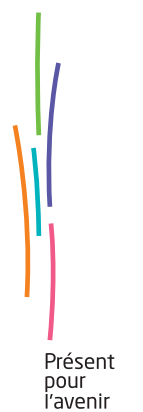
Pascal Tozzi - ISLAT Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





Fiche n° 3

espaces publics et « pilier social »

Problématique	p. 1
Définitions	p. 2
Une typologie d'E.P. diversifiée	p. 3
Deux modèles complexes	p. 4
Les E.P. au fil du projet	p. 5
Accueillir la vie associative	p. 6
Des espaces de coopération	p. 7
Synthèse et points-clés	p. 8/9



Photos.blog.liberation

Problématique

Le discours de projet des EcoQuartiers positionne de façon plus ou moins assumée l'espace public comme « élément majeur de support des liens sociaux » (Grenoble). L'intention se décline régulièrement autour d'allusions à la promenade, la rencontre et plus largement le bien vivre ensemble, « ... qui doivent pouvoir s'épanouir dans une composition urbaine où l'espace public trouve une place dominante et centrale » (Auxerre). Or n'y a-t-il pas un enjeu à clarifier la relation entre espaces publics et liens sociaux, dans cet effort de penser la ville durable ? Au-delà de la dimension spatiale et de la typologie des formes qui, peut-être, évolue dans le sens d'une diversification nouvelle, quelles idées portent les projets en cours, sur la dimension sociale de l'espace public ?

Ainsi, cette note recense des exemples illustrant comment la promotion du vivre ensemble, de la solidarité, de l'identité du quartier peut s'appuyer sur toute une gamme d'espaces publics, au sens large. Mais l'attention doit moins porter sur les aspects morphologiques ou spatiaux, que sur la recherche de ce qui, autour des espaces publics, active la dynamique de projet et de quartier. Il s'agit notamment d'en observer la dimension participative. D'autant que les espaces publics font souvent l'objet d'une gouvernance particulière, entraînant une plus forte implication des habitants selon un jeu d'acteurs complexe.

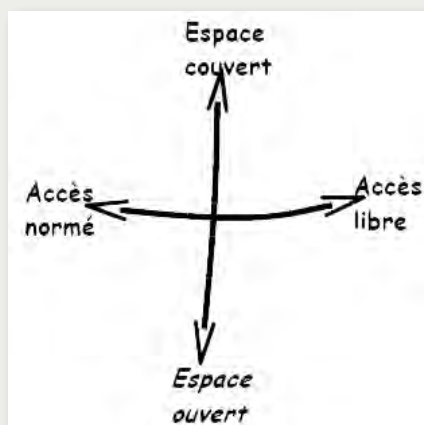
En définitive, quel supplément d'âme peuvent amener les EcoQuartiers, si l'on compte pour acquis l'outillage commun d'un urbanisme de projet pensant aujourd'hui l'espace public autour d'une esthétique urbaine porteuse de bien-être, incitant aux modes doux, à la co-présence et respectueuse de l'environnement, à partir souvent de « reconquêtes » et de « requalifications » (des berges, des espaces verts, des pieds d'immeuble, des friches ferroviaires, industrielles, etc.) ? Répondre à cette question revient peut-être à inviter au dépassement de ce que Denis Delbaere* nomme la crise des espaces publics, dont on rappellera les principaux paramètres, en guise de mise en perspective critique et de réflexion sur de possibles orientations.

* *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie, Ellipses, 2010.*

Définitions

Des espaces publics au sens large

Qu'est-ce que l'espace public ? Il peut se concevoir de multiples points de vue : juridique, fonctionnel, politique, financier, paysager... De la définition la plus réductrice : soit l'ensemble des « biens du domaine public de l'Etat, des départements et des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre à l'exception des voies ferrées » (code de la voirie routière) ; à la plus englobante : envisageant l'espace public comme un « espace accessible à tous [...] ; l'espace public apparaît comme un condensé d'urbanité dont l'agencement, le peuplement, les fonctions, les rythmes, la mémoire et la dynamique valent d'être étudiés de près » *1. On se garde ainsi d'assimiler l'espace public aux seules rues, places, jardins, espaces verts, terrains vagues, parkings et autres périmètres extérieurs, pour inclure des espaces clos (locaux, équipements accessibles à tous, autres...), publics eux aussi et offrant un cadre aux sociabilités citadines *2.



Un positionnement selon la forme et l'accessibilité

Envisager la pluralité des espaces publics invite à positionner les interventions en fonction de deux grands paramètres : l'accessibilité au public, en termes de maîtrise d'usage, et le type morphologique, simplifié par l'opposition espace ouvert – espace couvert. A travers ces dimensions que l'on peut matérialiser par deux axes orthogonaux, découle un domaine de définition variable du catalogue des espaces publics offert à l'aménageur. L'ouvert et le couvert constituant deux catégories claires, même si l'on peut en concevoir une intermédiaire, de lieux à la fois couverts et ouverts (préaux, passage, kiosque, arcades...), c'est bien la notion d'accessibilité qui est problématique. Pour l'éclaircir, on laissera à la marge les espaces semi-publics, voire privés, correspondant à ce que l'urbanisme classe habituellement sous le terme d'« équipements » : sociaux, culturels, éducatifs, commerciaux, de santé, de transport...

Quelle réflexion sur l'accessibilité ?

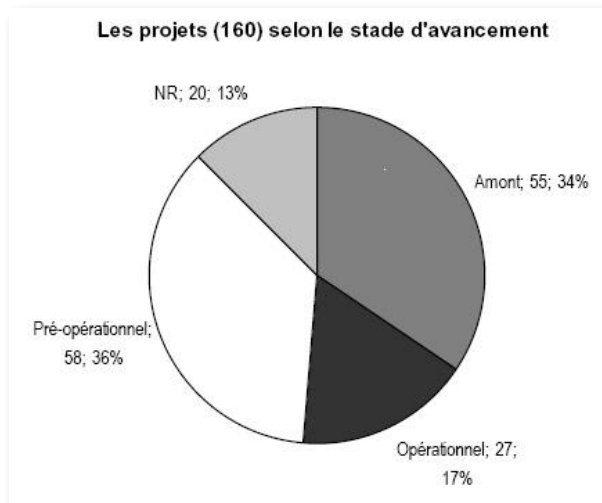
En construisant tel espace à vocation publique, quelles sont les normes qui en réguleront l'accès et l'utilisation ? Comment les fait-on appliquer ? Le city-stade, le mur d'escalade seront-ils ouverts ou clôturés, avec ou sans encadrement par un animateur/éducateur ? Le local collectif est-il confié à des associations, aux habitants du quartier, avec ou sans le contrôle des services municipaux/du bailleur social ? Le jardin partagé est-il une parcelle cultivée par tous ceux qui le souhaitent ou un espace animé par des professionnels (du social, du jardinage) ? Au-delà des normes ainsi formalisées, quelles contraintes informelles résultent du choix d'aménagement ? Entre un espace potentiellement polyvalent comme une prairie, un verger, et la même surface dédiée à des espaces ludiques spécialisés selon l'âge, la discipline (roller, bmx, foot, etc.), n'y a-t-il pas une orientation forte qui limite la coprésence des générations et des cultures ? Enfin, la question de l'accessibilité renvoie à celle du rayonnement et de l'aire de recrutement des citoyens usagers de l'espace public. L'espace public est-il plutôt destiné à la population de l'immeuble, du quartier ou de la ville entière et davantage, dans un souci de visibilité inspiré par le marketing territorial ?



*1 Jacques Levy, « Espace public », in J. Levy, M. Lussault, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003.

*2 On peut notamment se rappeler les locaux Collectifs Résidentiels (LCR), introduits dans la Circulaire n° 77-51 du 28 avril 1977 (Code de la Construction et de l'Urbanisme) qui signalait la nécessité de créer des équipements de transition entre le logement et les équipements collectifs, pour contribuer au développement de la vie sociale de quartier.

espaces publics et « pilier social »



Répartition des projets EcoQuartier 2009 selon le stade d'avancement

Une nature plus rustique et aquatique

Avec la classique place centrale ou en réseau, un autre incontournable est le jardin public. En effet, 95% des projets en comportent au moins un. Dans la moitié des cas, le projet inclut un grand jardin, parc central, espace vert majeur, dont le gabarit modal se situe entre 5 et 10 ha. Plus original est le fait qu'apparaissent dans la même proportion les jardins partagés, sous différents noms (jardins pédagogiques, familiaux, potagers familiaux). Ceux-ci émergent clairement comme l'une des figures canoniques de l'espace public dans les quartiers durables.

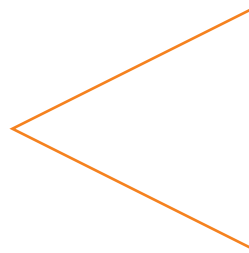
Autre tendance remarquable, la forte présence de l'eau, avec des aménagements hydrauliques parfois conséquents. Un système d'espaces verts et bleus se structure ainsi selon un tracé souvent linéaire, le long de berges requalifiées, de ruisseaux qui réapparaissent, d'étangs, en pariant sur le développement des écosystèmes aquatiques. Globalement, les espaces végétalisés adoptent une nouvelle rusticité, du fait d'une gestion plus écologique (produits phytosanitaires, taille des arbres, arrosage, tonte des pelouses). Ainsi, la prairie est parfois préférée au gazon, les espaces de forêt résiduelle sont intégrés, le relief respecté, etc...



Une typologie d'espaces publics diversifiée

Pour appréhender la diversité des espaces publics, ont été privilégiés les projets affichés en phase opérationnelle* de l'appel à projet EcoQuartiers 2009. Un petit échantillon qui, malgré la survalorisation des grands projets, permet d'identifier quelques tendances d'innovation.

*Auxerre (EcoQuartier des Brichères), Blagnac et Beaulieu (Andromède), Boulogne-Billancourt (Ile Seguin Rives de Seine), Evry (Quartier du Bois Sauvage), Fabrègues (ZAC de Fabrègues), Fontaine (Bastille), Grenoble (Bouchayer-Viallet), Grenoble (ZAC de Bonne), Grigny (Une ZAC exemplaire), Lille-Lomme (Quartier des Rives de la Haute-Deûle), Roubaix, Tourcoing, Wattrelos (Quartier de l'Union), Lille (Quartier de Porte de Valenciennes), Lyon (Lyon Confluence), Massy (Massy Atlantique), Mérignac (Démolition-Reconstruction de la résidence Les Pins), Montévrain (Éco quartier de Montévrain), Nantes (ZAC Bottière chénaie), Nantes (EcoQuartier de la Prairie au Duc), Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande (ZAC de la Courrouze), Saint-Denis (Eco Quartier Fluvial), Saint-Jean-de-Luz (ZAC Alturan), Saint-Ouen (ZAC des Docks de Saint-Ouen), Strasbourg (Quartier durable Danube), Suresnes (Quartier Carnot Gambetta).



Des lieux de soutien de la gestion du projet

Le soutien de la gestion du projet se matérialise par la création de lieux dédiés dans 40% des cas. Il peut s'agir d'un point d'information (Suresne, Evry) ou d'espaces plus ambitieux. A Poitiers, dans le cadre du projet ANRU, une maison des échanges a été créée par le bailleur social, distincte du local de gestion-commercialisation, pour accompagner le projet auprès des habitants. La maison des projets de Saint-Ouen est un lieu d'exposition et de rencontres où les Audoniens peuvent trouver des informations, ainsi que des interlocuteurs apportant des explications sur l'évolution des projets et des choix d'aménagement. A Boulogne-Billancourt, le pavillon d'information Ile Seguin-Rives de Seine, offre notamment une exposition permanente, des supports multimédias et une maquette géante. A Nantes, le Hangar 32 est le lieu d'exposition dédié au projet urbain de l'île de Nantes. On y découvre l'histoire de ce territoire en pleine transformation, depuis la fermeture des chantiers navals jusqu'à la période actuelle de reconversion. Plans aménagements, images de synthèse, photos des réalisations et maquette virtuelle donnent aux visiteurs un aperçu des évolutions du territoire.

Deux modèles complexes



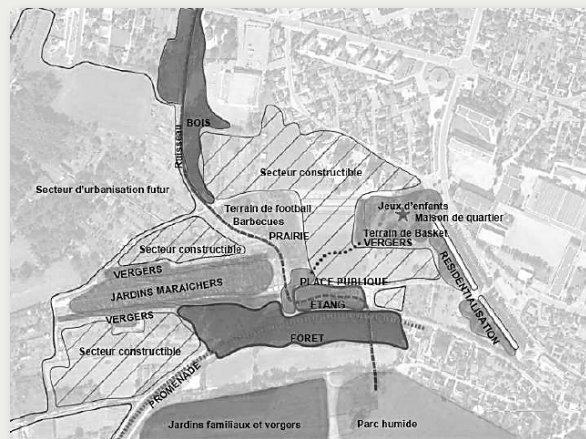
<http://www.iledenantes.com/files/documents/pdf/publications/nantes-ecoquartier.pdf>

La Prairie au Duc (Nantes)

Le principe d'aménagement du parc en fait un lieu accessible à tous. Le parc est entièrement piéton. Ses espaces sont reliés entre eux et au reste de l'île par un réseau de cheminements qui constitue autant de promenades. Un réseau de 4 jardins exploitant les particularités du site sera bientôt complété par un potager collectif. La typologie des places est maillée par un ensemble de 4 esplanades. Des espaces publics de détente originaux comme la plage de sable et le solarium viennent compléter le dispositif. Le Hangar 32, l'espace d'information, se situe à l'une des entrées du site. Des espaces dédiés aux associations sont ouverts dans les cales 2 et 3. Cette dernière deviendra un lieu d'accueil, d'exposition et d'information sur le patrimoine et l'activité navale.

L'ÉcoQuartier des Brichères (Auxerre)

Le projet urbain se structure autour d'un vaste espace libre, central, articulant les espaces paysagers déjà présents : les jardins familiaux, le talus arboré de l'ancienne voie ferrée, les chênaies existantes. Le centre du nouveau quartier est donc constitué de cet espace paysagé de façon rustique. (Dans la partie nord, un terrain de football en herbe est aménagé avec des barbecues en briques). Pour animer le tissu social, un centre de loisirs, des locaux associatifs et une salle festive ont été aménagés. La typologie des jardins s'enrichit avec la présence des Jardins du cœur. Le plateau des jeux, aux abords de la maison de quartier, accueille des activités ludiques pour les enfants, un terrain de pétanque et un terrain de basket. Enfin, une place centrale est disposée au cœur de l'ensemble, s'articulant avec l'Étang.



http://www.serge-renaudie.com/architecture/ville/projets_urbains/auxerre_bricheres.htm

Les espaces publics au fil du projet

La programmation des espaces publics est à penser en fonction d'enjeux divers : rassurer, créer le désir, faire connaître le projet, occuper l'espace en friche, créer une dynamique participative... En résultent des stratégies de gestion du provisoire, d'aménagements successifs et évolutifs, pouvant se concevoir dès les phases initiales du projet.



Le grand parc, observatoire du projet

Dans le parc du Trapèze (Zac Seguin - Rives de Seine), sur 2 ha, les visiteurs bénéficient de vastes espaces libres (deux grandes pelouses, jardins pédagogiques). Pour son concepteur (M. Desvigne), « Le jardin est le premier espace public accessible sur l'île : il va attirer le public au coeur de ce site en pleine mutation, et lui permettre d'observer son évolution. Il offrira une vraie diversité d'activités, de pratiques, d'événements. »

L'espace public temporaire outil de gestion du transitoire

Dans le système de parcs (14 ha) du projet Lyon Confluence, le parc des berges de Saône constitue une épine dorsale. Projet de trame verte ambitieux, central dans la redécouverte du fleuve, il est pensé dans l'esprit général du projet : proposer des aménagements provisoires ou évolutifs dans le temps. En l'occurrence, dès 2001, une promenade provisoire sur 2,5 km au bord de l'eau initiait la pédagogie du site (utilisation de plaques-jardins).

A Roubaix (L'Union) l'usage et la gestion d'une friche est confiée au comité de quartier du Cul de Four, selon le principe de la « gestion évolutive » consistant à permettre l'exploitation des terrains en attente d'équipement à travers la mise en oeuvre de projets temporaires à vocation sociale ou environnementale. Ainsi, depuis juin 2010, neuf familles peuvent cultiver leur jardin pendant trois ans au minimum, ainsi qu'une école du quartier.



Définir la programmation avec les habitants

La Ville de Saint-Ouen a organisé la participation active des habitants à l'élaboration du programme du parc. Elle s'appuie d'une part sur une enquête citoyenne menée par un groupe d'habitants en 2007, et, d'autre part, sur trois rencontres établies dans le cadre de l'atelier « parc et berges » qui ont eu lieu aux dates suivantes : 17 décembre 2008, 14 janvier et 8 avril 2009.

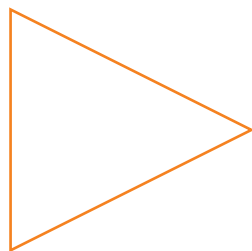
Les questions abordées :

phase 1 – quelle programmation pour le parc, comment aménager un parc à partir de l'existant ?

phase 2 – quel tracé pour la RD1, comment le parc et les berges s'intègrent au reste de la ville ?

phase 3 – synthèse. Un appel de candidatures de maîtrise d'œuvre a été lancé en juillet 2009.

Le point de vue des habitants a été recueilli sur les 5 projets présélectionnés. Le jury a désigné le lauréat en mai 2010.



espaces publics et « pilier social »

Accueillir la vie associative, les initiatives des habitants

Au-delà des maisons de quartier, centres sociaux, équipements culturels divers qui peuvent agir comme des facilitateurs, la place faite, physiquement, aux associations locales et plus largement aux initiatives collectives des habitants est un reflet de l'ambition du projet. On peut l'inscrire dans la gamme des outils portant la mixité fonctionnelle et sociale (intergénérationnelle, interculturelle). Il faudrait toutefois en concevoir aussi le potentiel en termes d'appropriation du projet et de transmission de l'esprit ÉcoQuartier, avant, pendant et après sa réalisation.

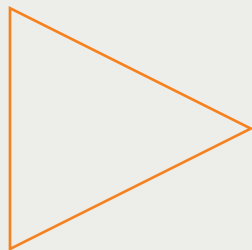
Un local collectif résidentiel au service de l'intergénérationnel

Le projet de résidence intergénérationnelle du quartier Saint-Cyprien, à Poitiers, propose la rénovation de 198 logements dont un tiers accueillera des locataires seniors et neuf logements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Au rez-de-chaussée de la résidence intergénérationnelle, le bailleur social (SIPEA) construit un vaste local collectif destiné à accueillir un pôle de services. Après quatre ans de réflexion, auto-organisée par groupes de travail, 220 questionnaires analysés, l'élargissement progressif du public impliqué, les habitants du quartier s'insèrent depuis 2010 dans un schéma de concertation officiel. Ils conçoivent la commande en comité de pilotage avec le bailleur et le centre social et socio-culturel. S'élabore une réponse en termes de segmentation de l'espace en fonction des besoins identifiés (cuisine, garde d'enfant, lecture, aide administrative, etc.)...



Des résidences d'artistes pour la préservation temporaire du site

Le 126 était un bâtiment situé au cœur du programme de réaménagement du territoire de projet Lyon Confluence. Une mission de préservation temporaire de site avant destruction du bâtiment est décidée par l'aménageur : encadrement d'espaces de travail confiés à des artistes, développement d'activités, et présence permanente sur le lieu. Durant 8 mois l'association Zai Batsu coordonne le « projet 126 ». Le site de 2500 m² inclut des espaces de travail et de vie quotidienne, des logements et une maison annexe. Quatre résidents logent sur place, qui remplissent la mission de préservation de site. 10 porteurs de projets, de productions ou de simples recherches, de toutes disciplines, investissent l'espace de travail. Une moyenne de 15 à 25 artistes sont en activité chaque jour et 55 personnes participent à l'ensemble du projet.



Maison des associations ou maison de l'environnement ?

Au-delà des maisons de quartier, centres sociaux, équipements culturels divers (médiathèques, ludothèques) qui peuvent agir comme des facilitateurs de la vie associative, la création de lieux d'accueil dédiés, de type « maison des associations » apparaît fréquemment dans les projets de grande échelle. Classiquement, celles-ci ont pour but de leur fournir des outils de gestion, une infrastructure d'accueil et de rencontre.

A Saint-Ouen la future « Maison de la Vie Associative et du Citoyen » devra être un lieu d'initiative et de citoyenneté. Cette orientation pose clairement la question de la sélectivité des bénéficiaires en fonction de l'esprit ÉcoQuartier (éducation environnementale, transport partagé...). Un choix qui fait écho à des projets embryonnaires ailleurs, explicitement nommés « maison de l'environnement » (Caudebec-lès-Elbeuf, Alès).



Des espaces de coopération

La question du pilier social des ÉcoQuartiers amène à penser fortement les usages collectifs. Les pratiques de mutualisation et d'échange peuvent concerner par exemple le jardin, les déplacements, le bricolage et d'autres domaines, porteurs de solidarité entre les habitants. Au-delà de « l'être ensemble » qui en résulte, l'expérience partagée des gestes écocitoyens dessine la future culture commune garante de la durabilité sur le long terme.



Le four à pain, opérateur d'interface entre les habitants d'un écoquartier rural et les autres habitants de la commune

Le projet d'ÉcoQuartier de Faux-la-Montagne est un lotissement qui comporte des parties communes : un verger, un potager, un lieu de compostage et un parking. Ces espaces sont à gérer en commun ce qui contribue au vivre ensemble par le respect d'un ensemble de composantes du cahier des charges collectif du lotissement et de ses usages. Parties communes qui sont mises à disposition des habitants de l'ÉcoQuartier mais qui restent propriété de la commune : un four à pain à restaurer et une halle à construire. Le four à pain est emblématique car il jouxte les constructions. Il est le symbole de rencontre. Les habitants de la commune auront la possibilité à certaines dates, de faire cuire leurs pains, tartes, etc... comme cela se pratiquait autrefois. Cet espace-temps transitionnel permet de partager une modalité du vivre ensemble liée au patrimoine culturel auquel sont sensibles à la fois les personnes âgées comme les néoruraux.



Jardins partagés : une bonne idée pas forcément partagée

Les fonctions sociales des jardins partagés semblent être une panacée pour les maîtres d'ouvrage des ÉcoQuartiers. Apport éventuel à l'économie et au régime alimentaire des ménages, lieux d'échange et de cohésion sociale, outil de solidarité et d'insertion, sensibilisation de la population à l'environnement, sont bien connues. A celles-ci s'ajoutent des fonctions spatiales de gestion des friches, de qualification des espaces verts.

Toutefois la renommée de ces dispositifs ne garantit pas leur bon accueil par les habitants. Dans une opération de démolition-reconstruction en ville moyenne, l'aménagement d'un espace public central a été mis en concertation. Le jardin partagé pressenti par le maître d'ouvrage n'a pas été plébiscité. L'idée plaisait aux ménages jeunes « pour les vieux », et déplaisait aux personnes âgées qui appréhendaient le vandalisme (des jeunes).



Définir la programmation avec les habitants

Mobilités : des lieux à créer pour stimuler les bonnes pratiques

L'encouragement des modes doux et notamment le vélo, ou les pratiques de mutualisation comme l'auto-partage ou le covoiturage doit se traduire par de nouveaux espaces publics dédiés. A Saint-Ouen (ZAC des Docks) l'élaboration d'un plan de mobilité développe également le concept de Points de Mobilité-Services qui se greffent autour des stations de bus. Ces Points de Mobilité-Services proposent aux usagers une offre multimodale et diversifiée de déplacements : bancs et abris pour piétons, parkings vélos, station de vélos en libre-service, informations des usagers, commerces, e-services, etc... On imagine que plusieurs Points de Mobilité-Services (plate-formes multimodales) soient davantage équipés et proposent une « centrale de mobilité » pour promouvoir le covoiturage, l'autopartage, la maintenance et la réparation des vélos, la réservation de billets, le regroupement d'achats, etc...

Synthèse

Réflexions autour de la « crise des espaces publics »

Dans son essai, *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage, démocratie*, Denis Delbaere fait le constat d'une crise des espaces publics qui trouve ses racines dans deux domaines d'évolution sociétale : d'une part, un modèle de développement urbain centré sur l'automobile, qui a engendré de multiples coupures, d'espaces peu qualifiés et d'enclavements, d'autre part, une évolution de la culture, modifiant les conditions de confrontation interpersonnelle. On peut ainsi évoquer la perte de certains codes de civilité dans la rue, l'affaiblissement des relations de voisinage, une moindre dépendance des relations directes, de la rencontre physique avec autrui au quotidien, portée entre autres par l'essor des nouvelles technologies... Ce qui se traduit par une forte individualisation des trajectoires, une société d'évitement où le nouveau rapport entresoi/coprésence, impacte physiquement les espaces publics. A partir des dérives de l'urbanisme signalées par l'auteur (l'espace public comme leurre, comme outil de segmentation des publics et des usages, comme instrument de contrôle social), peut être inférée une série de 8 axes d'interrogation valant grille d'analyse de l'espace public dans les projets d'écoquartiers, et ouvrant la réflexion à de possibles orientations.

n°1 – L'espace public réduit-il les coupures, produit-il du désenclavement, crée-t-il des capillarités ?

n°2 – Le projet accroît-il la qualification des espaces publics ?

n°3 – Les espaces publics faciliteront-ils l'appropriation physique du territoire par ses habitants ?

n°4 – Les formes d'espaces publics proposées permettent-elles de relever les défis environnementaux de la ville durable ?

n°5 – Le projet permet-il la rencontre harmonieuse des habitants dans des espaces publics propices à la coprésence, aux relations directes, à la confrontation ?

n°6 – Le projet ne segmente-t-il pas excessivement les fonctions et les usagers des espaces publics ?

n°7 – L'esthétique des espaces publics n'est-elle pas factice et bien au service des sociabilités citadines ?

n°8 – Le projet réserve-t-il la neutralité de certains espaces publics pour en laisser la liberté d'appropriation ?

Points clés

Temps du projet

- ▶ Penser à créer des espaces publics temporaires pour gérer l'attente, ménager les habitants, créer le désir, favoriser la découverte du site, l'acceptabilité et l'appropriation du territoire.
- ▶ Éviter de suraménager : on peut réserver des espaces publics en fonction de la présence de l'ensemble des habitants une fois l'ensemble des logements achevés, en fonction des besoins futurs d'une population qui mutera...
- ▶ S'assurer que le lieu vive une fois l'aménagement réalisé.

Variété de formes

- ▶ Penser à diversifier les espaces publics par la combinaison de lieux ouverts et de lieux couverts, supports de sociabilités complémentaires.
- ▶ Penser les espaces publics en système, au regard des fonctionnalités et des publics (le ludique, le sportif, l'agrément, la promenade...).

Maîtrise d'usage

- ▶ Penser les niveaux d'accessibilité en fonction des publics, de la demande des habitants et de leur capacité d'auto-gestion ;
- ▶ Certains lieux seront accessibles à tous, totalement libres (une grande pelouse au lieu d'un city-stade) ;
- ▶ D'autres pourront être gérés par le collectif (un atelier de réparation, une salle de devoirs) ;
- ▶ La gestion de certains autres sera déléguée à une association, ou soumise au contrôle de services municipaux (jardins partagés, maison des associations).

Références bibliographiques

Denis Delbaere, 2010, *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Ellipses, 2010.

J. Levy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.

Photos - Banque d'images dossiers de l'appel à projets EcoQuartier 2009 et Internet

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Dutilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

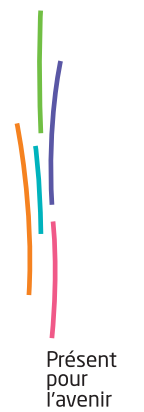
Nicolas D'Andréa - ISIA Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





Fiches de cas n° 4

Coopérations économiques et développement des territoires

Problématique
Regrouper les compétences pour valoriser le local
Mettre en place des collaborations public-privé
au profit de l'intérêt général
Faire émerger et accompagner des projets de DD
Recycler les dispositifs pour accroître la compétitivité
Synthèse

p. 1
p. 2

p. 3
p. 4
p. 5
p. 6



Problématique

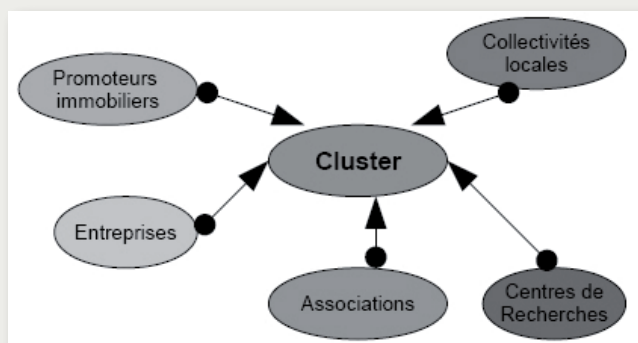
Les innovations technologiques et sociétales attendues de la fabrique de la ville durable peuvent passer par l'implantation de clusters ou pôles de compétitivité. À l'image des districts Marshalliens* et des systèmes productifs locaux, les projets de développement local ancrés dans le territoire visent à favoriser la coopération entre différents acteurs et l'optimisation de leur efficacité. Ainsi, les clusters peuvent être définis comme des regroupements d'entreprises et d'institutions liées à la connaissance (universités, centres de recherches, collectivités locales...), proches géographiquement, partageant un même domaine de compétences et travaillant en complémentarité. La proximité géographique et relationnelle, incitant à des échanges hors marché, notamment de connaissances, de savoirs, de savoir-faire, etc., a une grande importance dans l'explication donnée à l'efficacité économique. Parce que cette coopération est de nature à structurer et à développer la filière concernée, elle fait progresser tous les acteurs autour d'objectifs communs, renforce la compétitivité des entreprises, la recherche et les transferts de technologies par la mise en oeuvre de solutions innovantes. Nous le percevons, l'ancrage territorial devrait se traduire par la captation d'externalités positives, de plus-values sociales coproduites.

L'objet de cette fiche est d'examiner la manière dont les ÉcoQuartiers autorisent (ou pas) l'éclosion d'espaces de coproduction de la ville durable passant par la valorisation des ressources et des acteurs locaux. Au lieu de générer une économie dépendante d'une filière unique, par exemple la filière bois pour la construction, les ÉcoQuartiers pourraient-ils être source de diversification économique ? Si la valorisation des ressources et acteurs locaux réduit le coût environnemental de la production, cela suffit-il à basculer dans une approche durable du développement économique ?

**Notion mise en évidence par A. Marshall en 1890 dans son ouvrage « Principe of Economics ». Celui-ci défend l'idée que l'efficacité de la production peut être acquise grâce à l'intégration du tissu socio-économique et du réseau d'entreprise concerné, tout en considérant que le travail peut être divisé en petites unités au sein d'une aire géographique donnée. Le district industriel est compris comme un groupement d'entreprises indépendantes avec un marché de travail spécialisé.*

Regrouper les compétences pour valoriser le local

Le projet d'aménagement d'un ÉcoQuartier offre l'opportunité de développer des clusters, non seulement par l'exemple, en associant une entreprise à un territoire reconnu comme moteur dans le domaine, mais aussi par la possibilité pour les entreprises de bénéficier de « l'effet de place », à savoir, participer à un projet exemplaire. Le cluster peut devenir un lieu de débat, d'échange d'idées, de propositions, de présentation de techniques innovantes, de capitalisation d'expériences sur les concepts d'écoaménagement et d'écoconstruction. Ces échanges de nature collaborative, non marchande et non monétaire constituent les inputs d'une efficacité économique des entreprises.



Douaisis Technopôle Environnement, catalyseur d'innovations pour l'ÉcoQuartier Le Raquet

Suite à l'attribution de nouvelles compétences de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), la politique de développement économique du territoire s'est étoffée en se diversifiant autour de deux principales actions : le développement de l'activité tertiaire et le développement d'un cluster d'éco-entreprises. Ces deux orientations complètent l'action de labellisation systématique (PALME)* conduite sur l'ensemble des parcs d'activités. L'objectif étant de diversifier les secteurs économiques afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Ce pôle d'excellence régional bois est ainsi devenu un cluster d'écoentreprises, filière environnement, mené par Douaisis Technopôle Environnement (DTE). Il a pour but de développer le dynamisme, l'attractivité et la compétitivité économique du territoire. Le positionnement sur la thématique des éco-entreprises est lié à l'histoire et au contexte du Douaisis : siège régional de l'ADEME, de l'agence de l'eau, ancien siège de la DRIRE... ainsi qu'un grand nombre d'entreprises et de laboratoires travaillant sur la thématique de l'environnement.

Il rassemble, sur la base du volontariat, les professionnels de l'aménagement et de la construction (architectes, urbanistes, bureaux d'études, constructeurs, promoteurs, entreprises de BTP, bailleurs sociaux...) et vise à s'ouvrir tel un « club » aux représentants du monde associatif concernés mais aussi aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à toute autre personne représentative, désireuse de participer au développement et au rayonnement de ce territoire à travers le projet de l'ÉcoQuartier du Raquet.

** PALME : association loi 1901 composée de collectivités territoriales, d'aménageurs, de gestionnaires et d'animateurs de parcs d'activités et de clubs d'entreprises. Lieu de capitalisation et de mutualisation des savoirs faire et des savoirs être des adhérents dont l'objet porte sur la gestion/animation des parcs d'activités. Au travers de sa mission régionale autour des parcs d'activités en région Nord Pas de Calais l'association Palme fait partager son expérience au réseau « zone d'activités et Développement Durable » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Mettre en place des collaborations entre puissance publique et entreprises privées au profit de l'intérêt général

Le rapprochement des collectivités locales aux pôles de compétitivité -acteurs privés- permet une rationalisation des moyens et des objectifs. En mettant à disposition des moyens financiers, matériels, logistiques et réglementaires, les collectivités locales assoient un portage politique affirmé. Elles participent par ce biais à façonner les spécialisations des économies des territoires et à inciter à la valorisation des ressources et des acteurs locaux au profit de l'intérêt général.



Le cluster Eco Habitat et les ÉcoQuartiers à Poitiers : Moulin Apparent, St Cyprien et Montgorges

Le cluster Eco Habitat travaille depuis plusieurs années (d'abord sous le label pôle régional des éco industries) à la constitution d'une chaîne de production locale. Le partenariat engagé avec la collectivité garantit une optimisation des modes de construction au regard de leur durabilité. Par ailleurs, le mode de recrutement des constructeurs permet de tirer le tissu des acteurs locaux au maximum, sans le faire rompre. Des objectifs trop ambitieux dès le départ pourraient aboutir à une désaffection de la zone par les constructeurs.



Les mettre en concurrence permet une émulation en les emmenant progressivement, mais le plus rapidement possible, vers des niveaux de performance compatibles avec les objectifs de long terme du développement durable et notamment du Grenelle Environnement. En partenariat avec la région Poitou Charentes, le cluster Eco Habitat promeut les constructions économes en énergie, bâties avec des matériaux durables à coût modéré. Son expertise permet aux acteurs de la construction, publics et privés, d'améliorer leurs performances.

Le cluster a mis en place une assistance pour le suivi des projets à chaque étape et pour accompagner les acteurs vers les objectifs définis par la collectivité. Il a aussi pour mission de développer la production et l'utilisation de produits locaux afin d'améliorer le bilan carbone global des constructions.

Faire émerger et accompagner des projets de développement durable

Le projet Ginko, initié par la ville de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux et Bouygues Immobilier cherche à traduire la vision du développement durable par l'aménagement de la ville et sa fabrication. Loin de se limiter à la filière bois, un des atouts de la région Aquitaine (forêt des Landes de Gascogne), les porteurs du projet ÉcoQuartier de la Berge du Lac cherchent des solutions innovantes multi énergies. En faisant rimer innovations et diversification, l'ÉcoQuartier explore des voies fécondes du futur.



La Berge du Lac – Ginko à Bordeaux, des solutions multi-énergies...

Des solutions multi énergies sont mises en oeuvre afin de ne pas être dépendant à l'avenir des évolutions conjoncturelles et économiques d'approvisionnement d'une seule filière énergétique et de pouvoir assurer la continuité du service aux usagers en cas d'incident technique ou lors des opérations d'entretien et de maintenance sur le réseau de chaleur.

...qui privilégient les énergies renouvelables

L'utilisation d'énergies renouvelables est privilégiée permettant d'une part d'utiliser des ressources naturelles locales qui aident à l'organisation, au développement et à la pérennité d'activités économiques locales comme la filière bois Aquitaine, d'autre part de préserver les ressources de la planète, de limiter les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

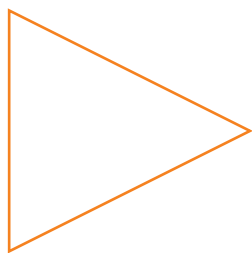


Conformément aux orientations du Plan Climat aquitain, tous les îlots du quartier, y compris l'extension du pôle commercial, sont raccordés sur un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie centrale comprenant une chaudière biomasse bois prioritaire de 2,5 MW secondée par une chaudière mixte huile végétale/gaz de 4,5 MW (en appoint d'hiver) et une chaudière gaz (en secours). Le taux de couverture par la biomasse est proche de 100% dont 80% par le bois.



Recycler les dispositifs pour accroître la compétitivité des territoires

Certains territoires, pour répondre aux nouveaux défis du développement durable et pour profiter des opportunités qui s'offrent, ont cherché à adapter les dispositifs existants. La mondialisation, a aiguisé le phénomène de compétition entre territoires. La signification première des politiques publiques locales est de bien positionner les territoires afin de générer des emplois et d'insuffler des dynamiques économiques gagnantes.



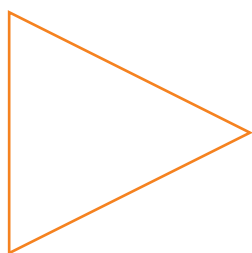
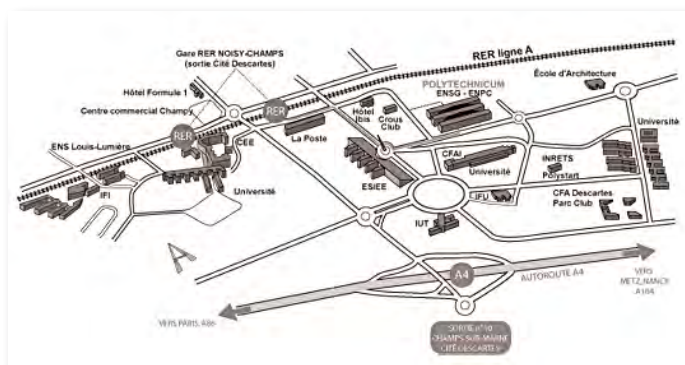
Advancity : ville et mobilités durables au service de l'ÉcoQuartier de l'est nocéen

Créé en 1983 sur les communes de Champs-sur-Marne et de Noisy-le-Grand, le pôle scientifique de la cité Descartes s'est agrandi et enrichi de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'entreprises, dont un grand nombre à caractère innovant. Progressivement, les projets phares dédiés à la ville durable sont venus s'adosser à ce pôle d'excellence. La cité Descartes est aussi un lieu de vie, avec des commerces, des logements étudiants et des complexes sportifs au cœur d'un environnement remarquable (36 ha d'espaces « naturels » – 1/3 de la surface totale).

Un pôle de la ville durable et des écotechnologies urbaines

Le pôle scientifique en quelques chiffres :

- 18 établissements d'enseignement supérieur
- 57 laboratoires dont près de 30 dans 3 domaines phares du cluster ville durable : Ville, transports et territoires / Sciences, Ingénierie et Environnement / Mathématiques et STIC.
- 1400 doctorants et 150 thèses soutenues par an
- 1600 chercheurs et enseignants chercheurs
- 15 000 étudiants de Bac + 2 à bac + 8
- 200 formations



Au cœur du cluster Advancity : le pôle économique

Le périmètre de la cité Descartes est un lieu d'excellence dans les domaines de la conception, de la réalisation et de la gestion de la ville durable.

Sur le plan économique, elle regroupe aujourd'hui :

- 300 entreprises et 6 000 salariés, dont 500 ingénieurs et techniciens
- 100 000 m² d'activités tertiaires réalisés
- des centres d'affaires, une pépinière d'entreprises innovantes et un incubateur.

Synthèse

L'ouverture et la concurrence internationales génèrent une compétition qui aboutit à la sélection des territoires les plus dynamiques et des groupes sociaux les plus productifs, concentrant les richesses et les pouvoirs. Cette sélection contraint les territoires à innover, dans les réponses qu'ils peuvent apporter pour scruter l'avenir sous les meilleurs auspices. Ce faisant, ils mobilisent un maximum de ressources et d'acteurs pour affirmer leurs potentialités et leur originalité en réponse aux exigences de l'impératif de compétitivité. Le développement des territoires n'est plus tant le choix déterministe d'une dotation favorable en facteurs de production. Il est davantage le résultat d'un maillage réussi entre acteurs publics et privés, s'appuyant sur des institutions adéquates, porteurs de projets pertinents et mobilisateurs. La libération et la mise en valeur des potentiels locaux d'initiatives sont désormais la signification première du paradigme de l'économie de la proximité.

Cette exigence de la compétition mondiale ne doit pas occulter celles du développement durable. En droite ligne du Grenelle Environnement, de nombreuses collectivités territoriales françaises se sont lancées dans la fabrique de la ville durable. Pour cet ambitieux objectif, elles n'ont pas manqué de saisir le cadre innovant que pouvait proposer le cluster en tant que ressources et institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement et ayant la volonté de travailler en complémentarité. Les quatre exemples étudiés montrent bien qu'il existe une volonté politique locale à créer ou à s'impliquer dans l'animation d'espaces de convergence, d'échange sur des retours d'expériences, de coopération et de capitalisation des bonnes pratiques en termes d'éco-urbanisation.

Ces études de cas montrent qu'il y a différentes manières d'aborder les clusters au profit des ÉcoQuartiers et qu'à présent, il semble prématuré d'en proposer une évaluation. Néanmoins, on peut retenir les enseignements suivants :

- Les projets d'ÉcoQuartiers ayant mobilisé des clusters pour harmoniser et optimiser les connaissances et les pratiques sont peu nombreux. C'est le cas par exemple du cluster Eco Habitat de Poitiers.
- Ceux qui s'intéressent à une vision plus large d'écohabitat, comme Ginko à Bordeaux, explorent des solutions multi énergies utilisant aussi le bois comme énergie.
- D'autres s'intéressent à des industries petites et moyennes, comme Advancity développées dans le périmètre des villes nouvelles de l'est parisien.
- Aucune collectivité territoriale n'a pour le moment créé explicitement de cluster dans le but de faire face aux problématiques d'écodurabilité. On observe plutôt une réinterrogation de dispositifs anciens mais adaptables. Cette piste féconde pourrait inspirer les collectivités qui n'ont pas mis en place de tels dispositifs.
- L'intérêt de tels dispositifs est inestimable en termes de mise en cohérence, de mutualisation des moyens et des procédures pour des besoins sociaux identifiés.

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Duttilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

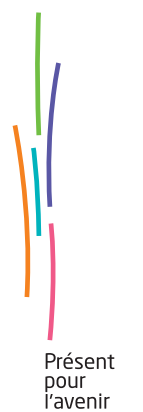
Abdourahman N'diaye - ISIAT Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





Intégration des acteurs socioculturels

Problématique	p. 1
Identifier les acteurs socioculturels	p. 2
Localiser les structures	p. 3
Accompagner la participation	p. 4
Focus sur le quartier des Pins	p. 5
Synthèse	p. 6



Problématique

L'un des objectifs défini dans l'appel à projet « EcoQuartier » vise à promouvoir une nouvelle façon de construire et d'aménager répondant aux principes du développement durable. Parmi ces principes, l'un se réfère à la participation et l'implication de tous les groupes sociaux. Bien conscient de la difficulté d'appréhender concrètement ces groupes sociaux, tout autant que d'évoquer la participation des citoyens autrement que de façon très générale (ceux-ci n'étant pas nécessairement présents sur les territoires de construction des EcoQuartiers, en particulier lorsque les projets concernent des requalifications de friches), nous avons porté notre attention :

- d'une part, sur les acteurs socioculturels, ceux-ci étant ici considérés, au travers de leurs implications auprès des habitants et des territoires, comme capables de révéler et traduire des expressions sociales ;

- d'autre part, sur les équipements sociaux et culturels, dans la mesure où ceux-ci peuvent être analysés en tant que pôle d'activités, vecteur de la promotion du vivre ensemble, de la solidarité, de l'identité du quartier.

Nous interrogerons à ce titre plus particulièrement les problématiques relatives à l'animation socioculturelle définie comme un principe qui vise à réaliser une action réfléchie, qui, à partir d'activités sociales, éducatives ou culturelles liées à un espace institutionnel ou à un territoire géographique, recherche l'approfondissement et l'élargissement de la démocratie participative.

Intégration des acteurs socioculturels

Identifier des acteurs socioculturels

Trois conceptions de « l'acteur socioculturel » peuvent être identifiées dans les projets : la première met l'accent sur le projet (maison de quartier, maison des projets), la deuxième met l'accent sur les structures socio-culturelles pré-existantes (MJC, Centre social), la troisième considère avant tout l'importance de la culture soit en tant que telle (tissu local, patrimoine) soit au travers de « l'équipement culturel », l'animation et la vie de celui-ci n'étant pas alors spécifiquement définis.



La maison de Quartier

L'appellation maison de quartier (qui n'est pas en soi spécifiquement définie) est utilisée dans certains projets. Elle désigne le plus souvent un équipement ouvert au public qui se donne pour objectif de faciliter la rencontre entre les «co-habitants». Elle est identifiée comme un lieu possible d'animation (par les associations de quartier) pouvant participer à la pérennisation du projet, à l'élaboration du «vivre-ensemble»

La maison des Projets

A Pézenas, EcoQuartier Saint Christol, une réflexion est menée concernant la création d'une maison des projets, qui réunirait élus, techniciens, habitants pour discuter et échanger autour des projets. A Saint-Ouen, ZAC des Docks, la création d'une maison des projets doit participer à la mise en place de la gouvernance.

Maison des Jeunes et de la Culture

Cette dénomination qui désigne un équipement destiné aux jeunes mais aussi une fédération d'Education Populaire, n'apparaît que de façon périphérique dans les projets.

A Grenoble, une MJC est repérée « à proximité ».

A Rennes, la MJC du quartier voisin s'inscrit plus dans le projet par ces actions que par la volonté des promoteurs de l'EcoQuartier.

Centre Social

Le label « centre social » est attribué par les Caisses d'allocations familiales à des équipements à vocation sociale globale qui répondent à des exigences participatives des habitants.

A Bordeaux Lac, l'association des centres d'animation de quartier est sollicitée pour créer une structure à vocation sociale. A Lille et Lomme, le projet prévoit la construction d'un centre social.

Des pôles culturels

L'EcoQuartier Fluvial de Saint-Denis est structuré autour de la création de trois pôles : commercial, scolaire et socioculturel (ce dernier regroupe des fonctions artistiques ludiques et sportives).

A Reims, la transformation d'une ancienne halle de 8000 m2 en équipement culturel doit créer une polarité de rayonnement communautaire.

A Boulogne-Billancourt, aux fonctions urbaines sont associés des équipements culturels et de loisirs.

La notion de culture apparaît également dans les projets : à partir du tissu associatif local (250 associations à Frontignan, 70 à Moyeuvre-Grande), en tant qu'acteur indépendant (un chargé de mission assurant le lien avec les acteurs culturels est mis en place à Roubaix), des projets culturels sont annoncés (Saint-Denis Gare), le contexte patrimonial culturel est pris en compte (La Salade Toulouse)...



Intégration des acteurs socioculturels

Localiser les structures socioculturelles

La place donnée aux structures socioculturelles au sein de projet d'EcoQuartier peut être observée à partir des dynamiques qui se traduisent à terme par la localisation ou non de ces structures au sein de l'opération. Ces dynamiques ne sont pas toujours perceptibles au sein des dossiers de candidature, ni même à l'échelle des projets, certains acteurs pouvant être impliqués tout en étant localisés en périphérie.



Des dynamiques attractives

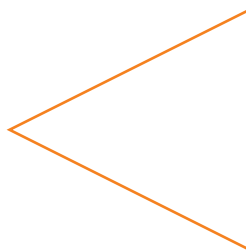
A Rennes, la Maison des Jeunes et de la Culture « Antipode » située dans le quartier « Cleuney », limitrophe à l'EcoQuartier de la Courrouze (friche militaro-industrielle), est trop petite et vétuste par rapport aux activités qu'elle développe. La mairie envisage de la repositionner dans le cadre d'une construction nouvelle à la jonction de l'EcoQuartier et de son quartier d'origine.

Dans le cas de « la Courrouze » (ancien terrain militaire fermé par un mur) la localisation de l'équipement socioculturel traduit la volonté politique d'accompagner une porosité entre l'ancien et le nouveau quartier. Il devient « lieu interstitiel », une sorte de projection inversée du mur, un espace de rencontre entre les gens et les territoires, propice à l'émergence de projets partagés.

Des dynamiques centrifuges

A Mérignac, le centre d'animation Cap Léo qui avait une annexe sur le quartier des Pins en rénovation se voit dans un premier temps proposer de renforcer son activité par la création d'un pôle social à vocation culturelle au cœur de l'EcoQuartier. Dans un second temps, alors que la phase de conception architecturale est quasiment terminée, le projet est redéployé sur un territoire plus large, l'implantation du centre délocalisée.

Ici, la question posée est celle de l'identité du centre d'animation. L'ambition de son projet dépasse celle de l'EcoQuartier et concerne pour certaines de ces actions l'ensemble de la population Mérignacaise. La création et animation de journées développement durable, l'accompagnement d'une AMAP, la volonté de créer un pôle culturel dédié aux arts plastiques, ne sont que quelques exemples qui illustrent l'ambition d'une animation à l'échelle de la ville.



Des pôles identifiés, mais des acteurs absents ?

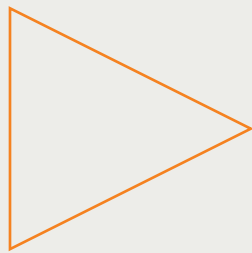
De nombreux projets attirent l'attention sur l'importance du traitement de la question socioculturelle, sur la nécessité d'animer le « vivre-ensemble ». Les modes de réponses sont avant tout formulés en termes d'équipements attractifs (pôles culturels, sportifs, de loisirs) sans que soient évoquées les questions relatives au fonctionnement de ces pôles.

A Fabrègues, la création d'une maison de quartier est évoquée. En fait, il s'agit d'un espace d'information et de vente des appartements, la mairie ne souhaitant pas créer un autre espace d'animation que la maison des associations située au centre de la commune. Cela interroge l'inscription de l'EcoQuartier dans l'espace urbain préexistant, attire l'attention sur le risque qu'il y aurait à créer des territoires repliés sur eux-mêmes.

Intégration des acteurs socioculturels

Accompagner la participation des habitants

L'implication des acteurs socioculturels, auprès des habitants et dans les territoires, se traduit par la mise en oeuvre d'actions et le portage de compétences spécifiques ; au sens où, ils semblent capables de faire exprimer des « paroles sourdes », d'accompagner les personnes dans la prise de responsabilité, capable de travailler sur un temps long, avant pendant et après la phase de réalisation des constructions.



Permettre l'expression de «paroles sourdes»

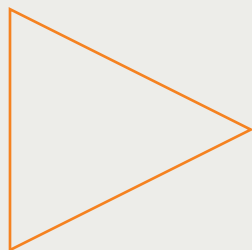
« Lorsque l'on demande s'il ne serait pas possible de laisser un bout de terrain sans rien, un espace de liberté ou tout serait possible, une sorte de terrain d'aventure laissé à la libre utilisation des habitants pour des installations et pratiques éphémères, cela semble être une proposition impensable, un projet inacceptable pour les urbanistes alors que cet espace aurait tout son sens pour les habitants »

La proposition, issue d'un temps d'échange (brain storming) avec les habitants voisins de l'EcoQuartier de la Courrouze à Rennes, illustre ce que peuvent être ces paroles populaires « sourdes », car non entendues par les opérateurs, les techniciens. C'est parfois dans ces expressions singulières que se nichent de vraies bonnes idées.

Accompagner la prise de responsabilités

Un gros travail est fait avec les habitants autour de la question du cadre bâti et du développement durable.. Cela a un impact sur le suivi des travaux en cours, suivi qui devient plus technique, plus précis au regard des normes d'isolation par exemple. L'habitant gagne en compétence d'expertise, on fabrique des toilettes sèches, des composteurs. L'organisation de jardins partagés est imaginé.

Une animation des ressources locales se traduit par une mise en synergie des acteurs. Un travail est engagé avec l'amicale des locataires. Les représentations évoluent : les prises de conscience s'accroissent.



Transcender les temporalités

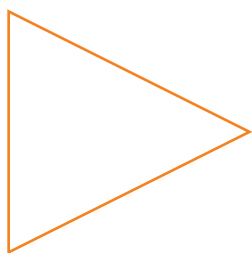
Une fois le bâti terminé, quelles suites donner à la gestion et l'animation d'un «vivre-ensemble»? Les quelques pistes de réponses proposées vont dans le sens d'un appui sur des équipements et structures de nature socioculturelle (maison de quartier, maison des projets, association d'habitants). Il s'agit de faire perdurer l'adhésion des acteurs à travers leurs actions quotidiennes pour faire de l'EcoQuartier un lieu de vie éco-citoyen.

La dimension sociale de la durabilité est ici mise en avant. La qualité du « vivre-ensemble » supposée dans le projet d'EcoQuartier, risque de se dissoudre, si l'on n'y prends garde, dans la durée. L'acteur socioculturel est ici repéré comme celui qui possède les compétences requises pour accompagner cette pérennisation du projet.

Intégration des acteurs socioculturels

Focus sur le Quartier des Pins, Mérignac

Le projet concerne la démolition-reconstruction d'un quartier de logement social dégradé, qui ambitionne l'atteinte d'une bonne qualité écologique, mais privilégie le volet social. A ce titre, un travail de coopération important est mis en oeuvre dans le cadre d'une contractualisation entre la mairie et l'association d'Education Populaire Cap Léo. A partir d'une situation conflictuelle émergeant suite à une réunion publique, nous tenterons d'analyser la place de l'acteur socioculturel.



Permettre l'expression des habitants

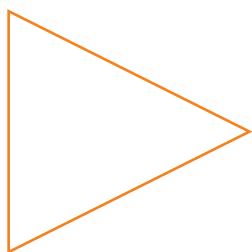
Lors de l'opération de démolition-reconstruction de la Cité des Pins, un espace a été confié à Cap Léo pour l'animation du quartier. Le centre d'animation propose alors la réalisation d'une oeuvre d'art en forme de banc lors d'une réunion publique au mois de Novembre 2009. Cette réunion fait avorter ce projet, les habitants étant contre un banc au motif qu'il pourrait être occupé par les jeunes, qui d'ailleurs étaient absents de cette réunion.

Animer des étapes de concertation

Cap Léo a alors entrepris une concertation des habitants, et en particulier des jeunes pour définir un programme d'aménagements et d'animations sur cet espace. Une équipe a été mandatée par Cap Léo pour réfléchir à l'aménagement de l'espace central de la 2e tranche avec les jeunes. A la suite de cette concertation, une Réunion Publique a été organisée le premier juillet 2010.

A l'issue de cette réunion différentes options ont semblé faire consensus :

- Un jardin d'agrément avec des bancs (type jardin public);
- Un jardin potager et fleuri (avec ateliers de jardinage);
- Un espace dédié à des équipements sportifs destinés à tous les âges



Aboutir à des propositions concrètes ?

Les propositions faites ou choisies par les habitants du quartier des Pins sont pour la plupart des choix par défaut, ceux-ci pensent, à tort ou à raison, que quoi qu'il se fasse, cela finira par être dégradé par d'autres habitants du quartier. La présence d'un espace géré par Cap Léo au milieu du quartier, impliquera une permanence active de leur part pour que les habitants ne se renferment pas chez eux.

Les conclusions de l'étude mettent en avant l'importance de la fonction d'animation socioculturelle :

- elle permet de faire vivre les équipements mis à la disposition des habitants, et ce quelque que soit la nature de ces équipements;
- elle réduit les risques de dégradation de ces derniers.

Intégration des acteurs socioculturels

Synthèse

Partant du principe qu'il paraît infiniment plus difficile d'animer « le neuf » où tout est à créer, que « l'ancien » où l'on peut s'appuyer sur ce qui existe déjà, deux questions se posent à l'issue du travail d'analyse mené sur l'intégration des acteurs socioculturels dans les projets d'EcoQuartier : comment créer et aménager des espaces en fonction de l'animation socioculturelle que l'on souhaite voir se développer, comment concevoir l'animation de l'EcoQuartier en lien avec l'espace urbain préexistant ?

Trois types d'acteurs socioculturels ont été repérés : ceux centrés principalement sur le projet, ceux considérés en tant que corps intermédiaires (constitués sous forme associative, en général issue d'une histoire dont le projet fondateur fait référence, le plus souvent explicitement, aux valeurs et principes de l'éducation populaire), ceux qui se réfèrent d'abord à la dimension culturelle.

Dans les trois cas, ils peuvent être considérés comme des activateurs de la dynamique de projet du quartier. Agissant sur les espaces collectifs à forte « valeur sociale » ajoutée, on peut dire qu'ils participent à la permanence de la durabilité mise en avant dans le projet EcoQuartier.

Lorsqu'ils en ont les moyens, ils participent au processus de construction culturelle de l'EcoQuartier en transcendant la variable temporelle d'une durabilité qui s'inscrirait sur du temps long, temps qui dépasse ainsi la seule étape de concertation et de réalisation matérielle du « substrat quartier », pour interroger les dynamiques sociales et culturelles que les acteurs envisagent (ou pas) de mettre en oeuvre afin de créer les conditions d'un « vivre-ensemble » et la permanence de celui-ci.

Nous souhaitons attirer ici l'attention sur l'importance de leur intégration dans le projet EcoQuartier :

- ils réinjectent la dimension sociale dans le projet urbain et font vivre par leur travail participatif la place et la parole des habitants;
- Ils participent à la vie locale ;
- ils transcendent le temps du projet en inscrivant les dynamiques locales dans un temps long, ils accompagnent ainsi la durabilité de la temporalité.

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Dutilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

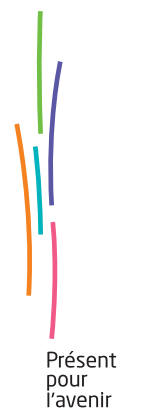
Luc Greffier - ISLAT Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

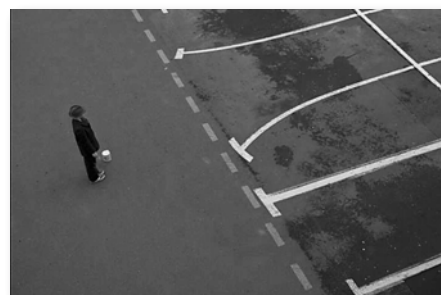
Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33





communication et sensibilisation

Problématique	p. 1
Propositions	p. 2
Utiliser le réseau social pour communiquer	p. 3
Accompagner la participation des habitants	p. 4
Une communication diversifiée	p. 5
Une communication adaptée au public	p. 6
L'espace public, espace de sensibilisation	p. 7
Communiquer pour engager	p. 8
Synthèse	p. 9



Freddy Rapin / Photos.blog.liberation

Problématique

Si les ÉcoQuartiers sont principalement définis en référence à des normes techniques relatives à la construction et à la consommation d'énergie, leur pérennisation nécessite la mise en oeuvre de comportements particuliers de la part de leurs habitants. Choisir de vivre dans un ÉcoQuartier, ce n'est pas seulement faire le choix d'un lieu, c'est également accepter de s'engager dans un mode de vie « éco-citoyen » qui peut s'avérer être en décalage avec les habitudes antérieures. Changer ses comportements, ses façons de faire n'est jamais facile, y compris lorsque les motifs de la demande de changement sont bien compris et suscitent l'adhésion. Entre l'adhésion de principe à l'idée de changement et la mise en oeuvre du changement lui-même, les obstacles sont importants. L'ÉcoQuartier propose un nouvel « art de vivre », si tant est que les habitants s'en saisissent et mettent en oeuvre les pratiques attendues.

Comment faire en sorte que les comportements des habitants soient conformes aux « exigences » imposées par le concept d'ÉcoQuartier ? Comment créer une dynamique sociale permettant aux personnes de construire de nouvelles habitudes et d'assurer ainsi la durabilité du caractère écologique de leur quartier ?

Propositions

La nécessité d'une « éducation éco-citoyenne » ne concerne pas seulement les habitants du quartier. En effet, la démarche écologique à l'origine du projet s'applique à la réalisation du projet lui-même. Ainsi, les entreprises participant à la construction tout comme l'ensemble des acteurs participant à la vie du quartier ont à respecter les exigences de cette démarche et peuvent avoir à adapter un certain nombre de leurs pratiques antérieures. La question se pose donc aussi de savoir comment favoriser le respect d'une démarche écologique du côté des professionnels dès les premiers temps de la construction. Un certain nombre de réponses ont d'ores et déjà été proposées par les promoteurs des ÉcoQuartiers. L'objet de cette fiche est de décrire les différents moyens mis en oeuvre ou envisagés pour sensibiliser les habitants et les professionnels à l'importance d'une pratique écologique et faciliter ainsi l'engagement de tous dans des comportements éco-citoyens.

Communiquer, informer, sont les maîtres mots dans les modalités d'action envisagées pour parvenir à cette éducation « éco-citoyenne ». L'efficacité de la communication nécessite à la fois qu'elle ait lieu au plus près des personnes, qu'elle s'appuie sur des supports diversifiés, qu'elle tienne compte des différents publics concernés et qu'elle provienne de l'ensemble des acteurs impliqués dans la conception, la réalisation ou la gestion de l'ÉcoQuartier. Le travail de diffusion de l'information peut également nécessiter l'organisation de manifestations spécifiques lors de journées à thème. Un second grand axe parmi les propositions d'actions concerne la création ou la mise à disposition de lieux particuliers permettant le développement du lien social autour d'activités « écologiques ». Il est supposé que le développement de pratiques écologiques collectives est un moyen de favoriser le changement des comportements individuels.

Enfin, il paraît clairement que la création de nouvelles habitudes exige un accompagnement qui s'inscrit dans la durée. Or, ceci ne peut se faire sans une évaluation régulière des comportements. Se doter de critères d'évaluation qualitative et quantitative semble dès lors indispensable, non pas pour contrôler les comportements mais pour évaluer l'efficacité des actions mises en oeuvre et proposer les réajustements nécessaires.

Cette fiche reprend, en les détaillant, ces différentes propositions, et propose un certain nombre d'exemples concrets sur lesquels il est possible de s'appuyer pour élaborer de nouvelles modalités d'actions promotrices de « l'éco-citoyen ».



Utiliser le réseau social pour communiquer

Communiquer sur un ÉcoQuartier nécessite, de la part des décideurs, une stratégie exemplaire car il s'agit de favoriser le changement des comportements et des habitudes. L'efficacité d'une telle stratégie repose, entre autres, sur sa capacité à s'appuyer sur le réseau social de proximité (Cf fiche thématique n°5 : intégration des acteurs sociaux culturels), de façon à ce que l'information puisse être diffusée au plus près des habitants concernés par les projets ÉcoQuartiers. Il est donc important, dans un premier temps, de réaliser un diagnostic précis du réseau social existant pour, dans un deuxième temps, construire un véritable travail de partenariat.



Utiliser le vivier des associations locales, culturelles, sportives...

Le dossier de Mérignac (33) concernant l'ÉcoQuartier des Pins est, à cet égard, exemplaire. Il met en exergue l'importance des acteurs culturels locaux dans la transmission et la mise en oeuvre des engagements politiques. Le rôle de ces acteurs va donc au delà de leur participation à l'élaboration du projet. À Mérignac, le partenariat entre les décideurs et les acteurs locaux s'est matérialisé sous la forme d'une charte dans laquelle l'association Cap-Léo s'engage (entre autres) vis à vis de : « l'éducation et la formation au développement durable », « la promotion des transports alternatifs » ou encore « la participation à la vie locale »....

Extrait de la charte : « Cap Léo s'engage à mettre en place, au moins une fois par semaine, une animation sur les thèmes du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. Elle s'engage, également, à relayer et mettre à disposition des informations sur le sujet, émanant des organismes spécialisés et des collectivités territoriales, en particulier à l'initiative de la mairie de Mérignac... »

Toujours à Mérignac, un partenariat avec des associations sportives a été mis en place. Son objectif est, par l'intermédiaire de parcours sportifs et pédagogiques adaptés à tout public, de susciter l'activité physique et sportive et surtout, de faire découvrir le quartier autrement.

Coordonner des actions avec des partenaires institutionnels

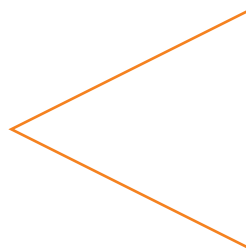
Il est essentiel, pour chaque commune, de bien repérer les potentiels partenaires institutionnels.

Dans le cadre du projet de rénovation du quartier de Saint Cyprien (Poitiers), le bailleur social propose une information conjointe avec la C.A.F. afin de faciliter la sensibilisation de certaines familles à des pratiques éco- citoyennes.

La ville de Mérignac profite de la présence d'un EIE* dans sa commune pour enrichir son travail de communication sur les gestes éco-responsables.

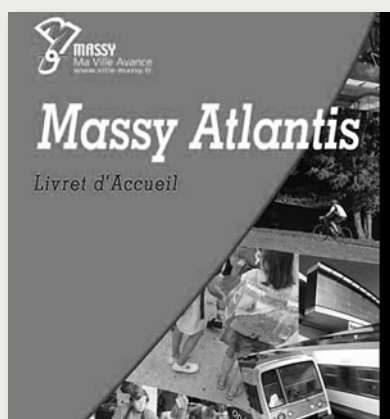
Mérignac a la chance de « disposer » d'un des 235 Espace Info Energie (EIE) <http://www.infoenergie.org/>

* EIE : Espace Info Energie



Une communication diversifiée

La communication autour d'un ÉcoQuartier doit être diversifiée, tant en termes de contenu qu'en termes de support. Mais avant de se lancer dans une action de communication tous azimuts et afin de déterminer un cahier des charges bien précis, il est nécessaire de répondre à quelques questions essentielles : Quel est l'objectif de la communication ? Quel message doit-on faire passer ? Quel est le moment le plus favorable ? Quels sont les lieux les plus adaptés ? Qui coordonne l'action de communication ? Parallèlement, il faut bien prendre en compte qu'une campagne de communication, d'autant plus si elle est variée et riche, génère de la pollution. La communication sera d'autant plus convaincante qu'elle sera vertueuse : le recours à du papier recyclé, par exemple, relève d'un acte symbolique non négligeable.



Des guides, des livrets

Certains projets ÉcoQuartiers proposent de distribuer aux habitants des guides visant à leur fournir des conseils pratiques en matière d'économies d'énergie ainsi qu'à les sensibiliser aux enjeux du réchauffement climatique (le guide distribué par un bailleur social à Poitiers est un exemple en la matière).

Toujours dans le registre de la communication écrite, un livret d'accueil, à l'attention des nouveaux habitants peut être élaboré afin de faciliter leur installation. On peut y trouver un historique de la commune ou du quartier, les coordonnées et informations concernant les services publics, les services sociaux, les établissements d'enseignement, les associations à but culturel, social et sportif de la commune, les services médicaux... L'exemple de Massy:

http://www.ville-massy.fr/upl/gab_452/guide_atlantis_72_dpi.pdf

Des ateliers comme lieux de rencontres ou d'information

La communication autour des ÉcoQuartiers nécessite d'instaurer des espaces de réflexion permettant l'élaboration d'une pensée collective. Le travail coopératif au sein d'ateliers thématiques va permettre des interactions entre les différents acteurs des ÉcoQuartiers (habitants, architectes, bailleurs sociaux, communes) et de construire ainsi une culture commune favorisant les processus de transformation de l'individu aussi bien que du collectif. Ces ateliers peuvent être «éphémères» (exemple des ateliers thématiques de Toulouse Fontaine : mobilité - conception et gestion des jardins partagés- habitat coopératif et intergénérationnel - l'eau dans la ville - déplacements doux....) ou permanents (atelier urbain permanent de Strasbourg durant lequel sont organisées des visites d'opérations, des projections de films..)



De nouvelles technologies

Il est difficilement envisageable, de nos jours, de ne pas utiliser les nouveaux systèmes de communication et d'information. La création d'un blog spécifique sur le portail de la commune est essentielle. Il permet, au delà de donner des informations générales sur l'ÉcoQuartier, à chaque habitant de pouvoir s'exprimer. Un exemple de blog (Meaux):

<http://www.meauxleforum.fr/urbanisme-et-architecture-f4/eco-quartier-foch-st-lazare-t271.html>

Une communication adaptée au public

La mise en place d'une campagne de communication de grande envergure et de qualité ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les publics visés. L'efficacité de la communication est liée aux effets qu'elle produit sur ceux qui reçoivent le message. Dès lors, il paraît essentiel que les informations diffusées, d'une part, atteignent le public visé c'est-à-dire qu'elles soient effectivement « réceptionnées », et d'autre part, que ces informations suscitent l'adhésion de ce public. Or, la réceptivité des personnes à tel ou tel vecteur d'information, leur propension à adhérer à certains messages et pas à d'autres, sont liées aux représentations sociales des individus. Il faut donc tenir compte de la variabilité de ces représentations en fonction des caractéristiques du public visé. Ce dernier est toujours hétérogène, ne serait-ce qu'en termes de situation sociale, économique ou de trajectoire de vie. Ainsi, la communication sera d'autant plus pertinente qu'elle s'appuiera sur des stratégies et des supports favorisant l'appropriation de l'information.

L'éducation environnementale des jeunes...et des moins jeunes

La plupart des études montrent qu'il existe des pratiques pro-environnement extrêmement différentes d'une population à une autre. Paradoxalement, la catégorie la plus concernée par le réchauffement climatique à venir (les jeunes) est celle qui est la moins impliquée dans des comportements de consommation responsable. Il semble, donc évident qu'un travail en direction des jeunes générations soit prioritaire. D'autant plus que, selon la charte de l'Information Jeunesse : « l'accès à l'information doit être garanti comme un véritable droit pour tous les jeunes, sans aucune discrimination ». L'information est une « composante fondamentale de l'autonomie, de la responsabilité, de l'engagement social et de la participation citoyenne ».

De nombreux ÉcoQuartiers ont prévu, de fait, de travailler en liaison avec les établissements scolaires. Un autre moyen de « capter » la jeune population est d'utiliser les instances municipales, telles que les Point.Info.Jeunesse ou les Bureau.Info.Jeunesse.

L'étude des partenariats avec les établissements d'enseignement met en évidence l'extrême originalité de certains projets pédagogiques ; organisation de chasses « aux trésors », création de films... sont autant de moyens ludiques pour sensibiliser le jeune public aux problématiques environnementales. La plupart de ces supports sont, d'ailleurs, également adaptés au public adulte car ils sont, pour l'essentiel, interactifs. À ce titre, le jeu vidéo « serious game » (Blagnac, Andromède) est une initiative innovante dont il conviendra d'analyser l'impact dans la durée.

<http://serious.gameclassification.com/FR/games/14971-EcoReporter-A-la-decouverte-dAndromede/index.html>

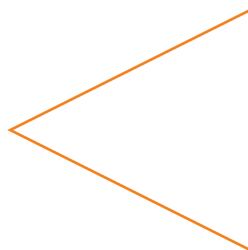


Des entreprises qui donnent l'exemple

L'éducation à l'environnement concerne l'ensemble des acteurs. Parmi ceux-ci, les entreprises constituent un levier important car leur exemplarité peut faciliter l'engagement de tous dans des pratiques écoresponsables. Cette exemplarité doit s'inscrire dans la durée. En amont, les entreprises participant à la réalisation du projet ÉcoQuartier doivent être sensibilisées aux nuisances créées par le chantier. Dans le cadre du projet GINKO « les berges du lac » à Bordeaux, une visite contradictoire est organisée une fois par semaine par l'aménageur pour vérifier la propreté des chantiers et la bonne application des prescriptions en matière de tri des déchets de chantier.

En aval, un travail de sensibilisation en direction des entreprises installées dans les ÉcoQuartiers est organisé afin d'encourager leurs pratiques vertueuses en matière d'environnement : application d'un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) ou Inter-entreprises, adhésion à un système de voitures partagées en libre service (Lille)...

Le Plan Déplacement Entreprise: <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=14263>



L'espace public, espace de sensibilisation

L'espace public, dans les ÉcoQuartiers, est le lieu par excellence de la communication entre les habitants. D'une part, c'est un espace dont l'ensemble des habitants se partage l'occupation, et, d'autre part, il est suffisamment diversifié pour que chacun puisse y trouver une place. C'est donc un lieu qui doit favoriser les échanges humains (Cf fiche thématique n° 3 : Espaces publics et pilier social). Qu'il soit ouvert (les jardins collectifs) ou fermé (les «Maisons»), l'espace public se doit d'être un lieu approprié à la sensibilisation, aux pratiques éco-citoyennes. Plus encore, l'espace public peut servir de tremplin vers la mise en acte de comportements écologiques : associer les habitants à la gestion des espaces publics et des équipements collectifs du quartier, c'est favoriser leur engagement et leur responsabilité d'éco-citoyen.

Jardins partagés : un lieu de rencontre et de pédagogie Les « Maisons »

Un jardin partagé est un jardin collectif confié et animé par une association sous convention avec la mairie ou le bailleur à qui appartient le terrain.

Les objectifs d'un jardin partagé sont multiples:

- ils sont sociaux dans la mesure où cet espace est un lieu d'échanges et de partages favorisant les rencontres inter-générationnelles et inter-culturelles,
- ils sont aussi environnementaux (à travers l'emploi de techniques favorables à l'environnement et au développement durable) et éducatifs (l'observation directe de la nature rend visible l'impact de l'activité humaine sur celle-ci et peut d'autant plus sensibiliser aux dégâts qu'elle peut causer).

La « Maison » du vélo Bordeaux, GINKO (les Berges du lac)

C'est afin de développer la pratique du vélo en toute sécurité que la Mairie de Bordeaux met en œuvre une large « politique vélo ». La « Maison du vélo » propose des prêts gratuits de vélos, des informations sur le réseau et les bonnes pratiques cyclistes en ville ainsi que le marquage contre le vol. Cette Maison dispose d'un atelier de mécanique et d'une station de lavage.

Le Point Mobilité Service (Saint Ouen, Les Docks)

Afin de réduire les déplacements à la source, la commune de Saint-Ouen a prévu la mise en place de services à la mobilité. Un espace public (le Point Mobilité Service) fonctionnera comme une « centrale de mobilité », permettra d'organiser du co-voiturage et proposera un lieu de maintenance et de réparation des vélos....

La « Maison du projet »

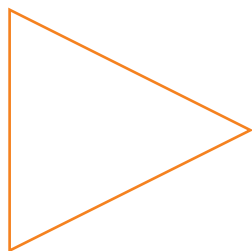
La « Maison du projet », c'est le lieu de la mémoire (cf fiche thématique n° 1 : Mémoires). Un espace dévolu, à la fois à la co-production du projet lui-même et à la conservation des traces concernant les différentes étapes de réflexion et de concertation menées de la conception à la réalisation de l'écoquartier. C'est aussi un lieu dans lequel les habitants peuvent exprimer leurs attentes (on y trouve, souvent, une boîte à idées) et trouver les réponses, concernant notamment les problématiques relatives au quartier.



Communiquer pour engager

L'empreinte écologique est l'indicateur symbole de la durabilité dans les ÉcoQuartiers. Elle est directement en lien avec la capacité des populations à mettre en oeuvre les comportements adaptés. Quel que soit le soin accordé à l'élaboration de la campagne d'information et de sensibilisation qui sera mise en place, il est important de penser à en mesurer l'impact sur l'engagement de chaque citoyen dans des pratiques éco-responsables. Rien, ne peut, en effet, garantir, a priori, l'efficacité d'une communication.

Que celle-ci soit plutôt tournée vers l'individu, à travers, par exemple, la référence aux petits actes quotidiens (ne laissez pas vos appareils en veille : vous sauverez la planète...) qu'elle soit plutôt tournée vers les groupes, ou qu'elle vise à la fois les individus et les groupes, il est toujours difficile d'en prévoir les effets sur le comportement des acteurs. Convaincre de l'intérêt de telle ou telle pratique ne suffit pas. L'évaluation de l'évolution des comportements est un moyen de mesurer l'impact de la campagne de communication, et si besoin, de développer de nouvelles stratégies.



1ère étape: évaluer les comportements éco-citoyens pour mieux les connaître

Pour élaborer une campagne d'information et de sensibilisation aux comportements et gestes écocitoyens, il est important d'avoir une connaissance précise du public auquel on s'adresse. En particulier, il faut pouvoir identifier les pratiques écologiques déjà existantes, évaluer les représentations sociales que la population a des gestes éco-citoyens et mesurer la perception que les habitants ont de leur quartier. Ces éléments, à évaluer à travers le discours et les actes des personnes, donnent un premier aperçu du niveau d'adhésion de la population concernée par l'ÉcoQuartier à la nécessité d'adopter des comportements éco-citoyens.

L'enquête de Suresnes et ses premiers résultats

<http://www.suresnes.fr/Vie-des-quartiers>

2ème étape: une démarche quantitative permettant d'évaluer l'évolution des comportements et de habitudes des usagers

Afin de mesurer l'impact des campagnes d'information et de sensibilisation sur la consommation d'énergie des particuliers, il est possible de proposer, pour chaque habitant, une supervision en temps réel des consommations d'électricité et d'eau chaude. Cette collecte de données doit permettre aux locataires, au delà du repérage d'éventuelles consommations anormales dues à des fuites par exemple, de prendre conscience des efforts restant à accomplir pour réduire la facture énergétique. Ce progrès technique doit venir, bien évidemment, en complément d'un accompagnement humain des locataires. SIPEA, bailleur social du projet Saint Cyprien à Poitiers a mis en place ce système sur 5 logements. Le projet est d'étendre cette procédure à près de 17000 logements.

<http://www.bplglobal.net/french/produits/building-efficiency-management-solutions/index.aspx>



Synthèse

Utiliser le réseau social pour communiquer

Le concept d'ÉcoQuartier n'aura acquis ses lettres de noblesse que lorsqu'il aura fait la preuve, qu'en son sein, les habitants et autres occupants qui ont développé de nouvelles façons de faire et de vivre, plus respectueuses de l'environnement, ont une qualité de vie meilleure que dans un quartier classique. Les divers projets réalisés ou en cours de réalisation montrent que la promotion des comportements adaptés au concept d'ÉcoQuartier nécessite la mise en place d'une communication à la fois diversifiée, soutenue et continue. On se propose de reprendre ici, de façon schématique, les « incontournables » d'une communication efficace :



Références bibliographiques

Bernard, F., Joule, R.V. & Lagane, J. (2007). *La communication engageante au service de la promotion des valeurs et des comportements écocitoyen*, Université du Québec.

Ont participé à l'élaboration de cette fiche :

Isabelle Leroy-Dutilleul - CETE du Sud-Ouest

Marie-Reine Gallard - CETE du Sud-Ouest

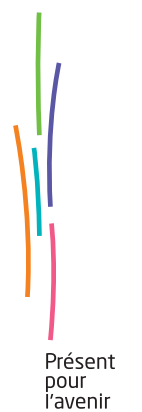
Didier Laugaa - ISLAT Bordeaux 3

Mis en page par l'Atelier infographie du CETE du Sud-Ouest



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33



Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

Rue Pierre Ramond
CS 60013
33 166 SAINT MEDARD EN JALLES cédex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33

